

L'an DEUX MIL DIX-SEPT, le SAMEDI 16 DÉCEMBRE, à 09 h 11, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en huitième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 11 h 57).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du CGCT, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François / CLAIN Claudette / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / ESPÉRET Jean-Pierre / HOARAU Brigitte / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / BOMMALAIS Geneviève / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre / MAMODE Nourjhan / HUMBLOT Nicole / JAVEL François / DUCHEMANN Yvette / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARBINOT Sonia / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / BELDA David / MÉLADE Thierry / SILOTIA William / ALI Laïnati / BÉLIM Audrey / FOURNEL Dominique / LAGOURGUE Michel / HOARAU Serge / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / JEAN-PIERRE Philippe / HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Pour toute la durée de la séance

LOYHER Jeanne

par JAVEL François

MOREL Jean-Jacques

par LAGOURGUE Michel

À son départ au Rapport n° 17/8-002 à 09 h 37

BELDA David

par MÉLADE Thierry

À son départ au Rapport n° 17/8-005 à 09 h 47

VOLIA-GARNIER Laetitia

par DELORME Éric

À son départ au Rapport n° 17/8-008 à 10 h 06

ADAME Brigitte

par LOWINSKY Jacques

À son départ au Rapport n° 17/8-027 à 11 h 00

BÉLIM Audrey

par BARDINOT Sonia

À son départ au Rapport n° 17/8-028 à 11 h 27

BOMMALAIS Geneviève

par CHOPINET Gérard

Les membres présents, au nombre de 47 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du CGCT.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du CGCT, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1)	ADAME Brigitte	(déléguée/ Ville)	au titre de la SHLMR	Rapport n° 17/8-011
	KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 17/8-014
(2)	ARMAND Alain	(délégué/ Département)		et Rapport n° 17/8-015

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

	ANNETTE Gilbert	(président)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 17/8-031
(3)	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués/ Ville)		Thématiques CCAS
(4)	BOMMALAIS Geneviève			
	FONTAINE Gabrielle			
	HOAREAU Jean-François			
	LESCAT Michel			
	MAMODE Nourjhan			
(2)	VITRY Faouzia			
	HUBERT Richenel			
	JAVEL François	(délégué/ Ville)	au titre de l'OTI Nord	Rapport n° 17/8-031
	PESTEL René Louis	(délégué/ CINOR)		Thématiques Culturel
	DUCHEMANN Yvette	(lien de parenté)	au titre du Collectif Moufia/Bois-de-Nêfles	Éducation populaire
(1)	ADAME Brigitte	(déléguées/ Ville)	au titre de la CRIJ	Handicap et Intégration
(5)	VOLIA-GARNIER Laetitia			
	LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre du Lokal de la Source	
	ANNETTE Gilbert	(président)	au titre de la MLN	Rapport n° 17/8-031
	KICHENIN Virgile	(délégués/ Ville)		Thématique Insertion
(6)	BÉLIM Audrey			
(5)	VOLIA-GARNIER Laetitia			
	HOAREAU Jean-François			
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action	
	ANNETTE Gilbert	(président)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 17/8-031
(3)	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués/ Ville)		Thématiques Logement social
(4)	BOMMALAIS Geneviève			Petite Enfance
	FONTAINE Gabrielle			
	HOAREAU Jean-François			
	LESCAT Michel			
	MAMODE Nourjhan			
(2)	VITRY Faouzia			
	HUBERT Richenel			
	ANNETTE Gilbert	(lien de parenté)	au titre de Prends un Asseoir	Rapport n° 17/8-031
	ANNETTE Gilbert	(président)		Thématiques Politique de la Ville
	CADJEE Ibrahim	(délégués/ Ville)	au titre de la CDÉ de Saint-Denis	Prévention
	CHOPINET Gérard			Projet éducatif global
	CLAIN Claudette			Restauration scolaire
(1)	ADAME Brigitte			Scolaire
	HO-SHING Cynthia			Séniors
(3)	ANDAMAYE Marie-Annick	(lien de parenté)	au titre du BCD	Sports
(4)	BOMMAMAIS Geneviève	(vice-présidente)	au titre de l'ADÉSC	
	LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre de Lasours Handball	
	CHOPINET Gérard	(lien de parenté)	au titre du CRGSH	
	COUDERC Alain	(délégué « sport »)	au titre de l'OMS de Saint-Denis	
(7)	ORPHÉ Monique	(déléguée/ Ville)	au titre de l'ADIL	Rapport n° 17/8-032
	KICHENIN Virgile	(délégué/ Ville)	au titre du CAUE	Rapport n° 17/8-033
	MAILLOT Gérald	(lien de parenté)	au titre de la parcelle KA 69 partie	Rapport n° 17/8-034
	ADAME Brigitte	(élue déléguée)	au titre du PRU des Camélias	Rapport n° 17/8-037
	JAVEL François	(délégués/ Ville)	au titre de la NORDEV	Rapport n° 17/8-039
	EUPHRASIE Didier			
	FIDJI Jean-Claude			
(2)	LOYHER Jeanne	(délégués/ CINOR)		
	ASSABY Maximilien			
(2)	VARONDIN Frédéric			
	DOKI-THONON	(actionnaire)		

SHLMR Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion
CCAS Centre communal d'Action sociale
CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
CDÉ Caisse des Écoles
ADÉSC Association dionysienne d'Éducation sportive canine
OMS Office municipal des Sports
CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

SIDR Société immobilière du Département de la Réunion
OTI Office de Tourisme intercommunal
CRIJ Centre régional d'Information Jeunesse
BCD Basket Club dionysien
CRGSH Club Roland Georget Sports Handicap
ADIL Agence départementale pour l'Information sur le Logement
PRU Programme de Rénovation urbaine

(1) partie au Rapport n° 17/8-008 à 10 h 06
(3) sortie au cours de la présentation du Rapport n° 17/8-031
(5) partie au Rapport n° 17/8-005 à 09 h 47
(7) sortie du Rapport n° 17/8-017 à 10 h 26 au Rapport n° 17/8-021 à 10 h 39

(2) absent(e) à la séance
(4) partie au Rapport n° 17/8-028 à 11 h 27
(6) partie au Rapport n° 17/8-027 à 11 h 00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Élus	Horaires	Remarques
FIDJI Jean-Claude	sortie de 09 h 34 à 09 h 39	du Rapport n° 17/8-001 au Rapport n° 17/8-004
BELDA David	départ à 09 h 37	au Rapport n° 17/8-002 <i>procuration à MÉLADE Thierry</i>
VOLIA-GARNIER Laetitia	départ à 09 h 47	au Rapport n° 17/8-005 <i>procuration à DELORME Éric</i>
HO-SHING Cynthia	sortie de 09 h 55 à 09 h 59	du Rapport n° 17/8-006 au Rapport n° 17/8-009
ARLONDON Corine	départ à 10 h 05	au Rapport n° 17/8-008
ADAME Brigitte	départ à 10 h 06	au Rapport n° 17/8-008 <i>procuration à LOWINSKY Jacques</i>
NAILLET Philippe	sortie de 10 h 12 à 11 h 20	du Rapport n° 17/8-000 au Rapport n° 17/8-027
BAREIGTS Éricka	sortie de 10 h 18 à 10 h 20	du Rapport n° 17/8-010 au Rapport n° 17/8-012
HUBERT Richenel	sortie de 10 h 10 à 10 h 26	du Rapport n° 17/8-011 au Rapport n° 17/8-017
TÉCHER Régis	sortie de 10 h 19 à 10 h 33	du Rapport n° 17/8-011 au Rapport n° 17/8-020
MAMODE Nourjhan	sortie de 10 h 21 à 10 h 33	du Rapport n° 17/8-014 au Rapport n° 17/8-020
HO-SHING Cynthia	sortie de 10 h 23 à 10 h 25	du Rapport n° 17/8-016 au Rapport n° 17/8-017
FOURNEL Dominique	sortie de 10 h 23 à 10 h 27	du Rapport n° 17/8-016 au Rapport n° 17/8-018
DOKI-THONON Lisianne	sortie de 10 h 23 à 10 h 33	du Rapport n° 17/8-016 au Rapport n° 17/8-020
ORPHÉ Monique	sortie de 10 h 26 à 10 h 39	du Rapport n° 17/8-017 au Rapport n° 17/8-021
ANNETTE Gilbert	sortie de 10 h 31 à 10 h 39	du Rapport n° 17/8-018 au Rapport n° 17/8-021
CHOPINET Gérard	sortie de 10 h 32 à 10 h 41	du Rapport n° 17/8-018 au Rapport n° 17/8-023
SILOTIA William	sortie de 10 h 33 à 10 h 53	du Rapport n° 17/8-020 au Rapport n° 17/8-027
CLAIN Claudette	sortie de 10 h 35 à 10 h 53	du Rapport n° 17/8-021 au Rapport n° 17/8-027
MÉLADE Thierry	sortie de 10 h 35 à 10 h 53	du Rapport n° 17/8-021 au Rapport n° 17/8-027
HOARAU Serge	sortie de 10 h 47 à 10 h 53	du Rapport n° 17/8-025 au Rapport n° 17/8-027
BÉLIM Audrey	sortie de 10 h 47 à 10 h 53	du Rapport n° 17/8-025 au Rapport n° 17/8-027
BÉLIM Audrey	départ à 11 h 00	au Rapport n° 17/8-027 <i>procuration à BARDINOT Sonia</i>
ALI Lăinati	départ à 11 h 17	au Rapport n° 17/8-027
VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini	sortie de 11 h 27 à 11 h 33	du Rapport n° 17/8-028 au Rapport n° 17/8-031
BOMMALAIS Geneviève	départ à 11 h 27	au Rapport n° 17/8-028 <i>procuration à CHOPINET Gérard</i>
ANDAMAYE Marie-Annick	sortie de 11 h 33 à 11 h 43	du Rapport n° 17/8-031 au Rapport n° 17/8-038
LOWINSKY Jacques	sortie de 11 h 38 à 11 h 56	du Rapport n° 17/8-038 et avant clôture de séance

Le Maire certifie que le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 47 sur 55.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

OBJET **RHI Hyacinthe/ Caramboles**
CRAC 2016 et avenant n° 11

1. CONTEXTE ET PROGRAMME DE L'OPERATION

Conformément à l'article 18 de la convention publique d'aménagement approuvée en conseil municipal du 4 décembre 2006, signée le 30 janvier 2007 (reçue en Préfecture le 31 janvier 2007), la SIDR transmet à la collectivité le compte rendu annuel au concédant (CRAC) et le bilan actualisé de l'opération.

Cette convention a été passée sur le périmètre de la RHI Hyacinthe Caramboles répartie sur 3 secteurs (Badamiers, Longanis, Carambole) sur la base d'un programme qui prévoit notamment :

- la restructuration urbaine du quartier ;
- le remplacement de 75 % des logements en mauvais état (les maintiens se situent exclusivement sur Caramboles) ;
- la réhabilitation de l'ensemble des réseaux secs et humides ;
- la réalisation de programmes neufs en accession et location en réponse aux besoins de la population ;
- des actions d'accompagnement sur le quartier par la mise en place d'une MOUS.

La dernière programmation logements validée (CRAC 2015) faisait état de 252 logements répartis de la façon suivante:

- Logements locatifs sociaux : 159
- LES : 36
- Acquisitions améliorations : 52
- Lots libres : 5

A ce jour 127 logements ont été livrés dont :

- 102 logements locatifs sociaux
- 13 LES
- 12 acquisitions améliorations

Echéancier prévisionnel réalisé HT : 30240101-RHI HYACINTHE CARAMBOLES-9704-1-Aménagement-Nord Est - établi le 13/10/2017 à 14:27

Désignation lignes budgétaires En Euros	Budget préc.	Budget HT	A fin 2015	2016
A : 30240101/5600-Cessions aux Occupants	468 000	468 000	63 000	45 000
A : 30240101/5601-Cessions de Lots a Batir	210 000	210 000	0	0
A : 30240101/5603-Affectation Interne de Charges Foncières / Locatif (Tr)	1 520 000	1 472 500	969 000	0
A : 30240101/5605-Cessions Externes de Charges Foncières (Taux Normal)	15 000	186 528	0	15 000
A : 30240101/5606-Affectation Interne de Charges Foncières / Accession (Tn)	282 028	110 500	110 500	0
A : 30240101/5610-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000	183 000	183 000	0
A : 30240101/5613-Participation Collectivité Financement Equipements Publics	2 093 124	2 116 080	0	0
A : 30240101/5614-Autres Participations	50 258	50 258	50 258	0
A : 30240101/5618-Participation de la Collectivité a la Mous	170 009	219 613	0	145 208
A : 30240101/5624-Participation Sidr sur Bati + Foncier	599 774	599 774	0	0
A : 30240101/5642-Autres Produits de Gestion	21 472	21 472	18 707	2 765
A : 30240101/5621-Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	2 049 229	934 368	-8
A : 30240101/5622-Participation Collectivité Subvention Mous	105 992	151 991	63 594	0
A : 30240101/5643-TVA / Marge sur Produits	-9 808			
Sous-total produits	7 758 077	7 838 945	2 392 427	207 965
B : 30240101/5507-Frais de Portage Financier	-16 458	-16 458	-1 852	0
B : 30240101/5508-Frais Financiers sur Oct	-59 000	-59 000	0	0
B : 30240101/5400-Acquisition du Bati Sidr	-599 774	-599 774	0	0
B : 30240101/5411-Terrains de la Collectivité	-183 001	-183 001	-183 001	0
B : 30240101/5413-Frais de Notaire	-15 000	-15 000	-13 129	0
B : 30240101/5415-Honoraires Géomètre Maîtrise des Sols	0	0	0	0
B : 30240101/5416-Autres Frais Fonciers	-15 000	-69	-69	0
B : 30240101/5422-Indemnité de Décasement	-120 000	-120 000	-12 000	0
B : 30240101/5423-Déménagement	-100 000	-100 000	-16 800	0
B : 30240101/5424-Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	-925 000	-925 000	-532 150	0
B : 30240101/5425-Aides aux Familles	-70 000	-70 000	-26 889	-1 260
B : 30240101/5401-Etudes Pré-Opérationnelle	0	0	0	0
B : 30240101/5441-Honoraires MOE Infrastructure	-150 000	-150 000	-107 706	-6 785
B : 30240101/5442-Honoraires Géomètre Infrastructure	-67 565	-67 565	-45 209	-14 221
B : 30240101/5443-CSPS Infrastructure	-10 600	-14 600	-5 750	-2 925
B : 30240101/5445-Urbaniste	-82 400	-82 400	-59 250	-4 450
B : 30240101/5446-Contrôle Technique Infrastructure	0	0	0	0
B : 30240101/5447-Etudes de Sols Infrastructure	0	0	0	0
B : 30240101/5448-Autres BET Infrastructure	-42 790	-56 584	-27 181	-5 832
B : 30240101/5450-Travaux Secondaires	-3 545 799	-3 545 799	-1 077 316	-271 162
B : 30240101/5452-Provision Révision de Prix Infrastructure	0	0	0	0
B : 30240101/5453-Frais de Commercialisation	-20 000	-20 000	0	0
B : 30240101/5454-Imprévus	-78 107	0	0	0
B : 30240101/5456-Autres Concessionnaires	-260 000	-318 950	-72 791	-118 625
B : 30240101/5457-Frais de Communication	-20 893	-20 893	-19 359	0
B : 30240101/5458-Autres Frais Divers	-300 000	-300 000	-257 156	-26 698
B : 30240101/5459-Assurance	0	0	0	0
B : 30240101/5501-Rémunération Forfaitaire	-361 775	-361 775	-271 332	-30 148
B : 30240101/5502-Rémunération Mous	-460 000	-552 000	-402 500	-46 000
B : 30240101/5503-Rémunération Proportionnelle	-134 124	-134 124	-48 286	-8 135
B : 30240101/5504-Rémunération de Commercialisation	-20 790	-25 951	-1 890	-1 800
B : 30240101/5505-Rémunération de Clôture	-50 000	-50 000	0	0
B : 30240101/5506-Rémunération du Foncier	-50 000	-50 000	0	0
Sous-total charges	-7 758 077	-7 838 945	-3 181 616	-538 041
Résultat			-789 189	-1 119 265

3.1. Volet logement

Les principales interventions menées en 2016 ont concerné :

- le financement des dossiers de la 2^{ème} tranche de LES (14 logements) et d'un PTZ sur le secteur de Longanis par la SICA Habitat Réunion; la livraison des logements est attendue pour 2018 ;

Accusé de réception en préfecture
974-219440-2017-267-788550-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

le dépôt du permis de construire et du dossier de financement de l'opération Mahé (29 LLTS) ;

- le financement et les travaux de la 4^{ème} tranche d'acquisition amélioration (7 logements) sur le secteur de Caramboles.

L'état d'avancement des logements est de 71 % au 31 décembre 2016.

3.2. Volet VRD

Suite à la consultation lancée en 2014 sur la partie Est de Longanis, les ordres de service ont été lancés en juin 2015.

La réception des travaux a été réalisée en novembre 2016.

Sur le secteur de Longanis ouest (3^{ème} tranche VRD), les travaux ont démarré en septembre 2016.

L'état d'avancement des travaux VRD est de 38% au 31 décembre 2016.

Échéancier prévisionnel réalisé HT : 30240101-RHI HYACINTHE CARAMBOLES-9704-1-Aménagement-Nord Est - établi le 13/10/2017 à 14:27									
Désignation lignes budgétaires	Budget HT	A fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
En Euros									
A : 30240101/5600-Cessions aux Occupants	468 000	63 000	45 000	27 000	36 000	36 000	126 000	135 000	
A : 30240101/5601-Cessions de Lots a Batir	210 000	0	0	0	0	120 000	0	90 000	
A : 30240101/5603-Affectation Interne de Charges Foncières / Locatif (Tr)	1 472 500	969 000	0	0	275 500	0	0	228 000	
A : 30240101/5605-Cessions Externes de Charges Foncières (Taux Normal)	186 528	0	15 000	30 000	119 000	23 028	0	0	
A : 30240101/5606-Affectation Interne de Charges Foncières / Accession (Tn)	110 500	110 500	0	0	0	0	0	0	
A : 30240101/5610-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000	183 000	0	0	0	0	0	0	
A : 30240101/5613-Participation Collectivité Financement Equipements Publics	2 116 080	0	0	0	0	0	0	2 116 080	
A : 30240101/5614-Autres Participations	50 258	50 258	0	0	0	0	0	0	
A : 30240101/5618-Participation de la Collectivité a la Mous	219 613	0	145 208	0	37 334	37 071	0	0	
A : 30240101/5624-Participation Sidr sur Bati + Foncier	599 774	0	0	0	0	0	599 774	0	
A : 30240101/5642-Autres Produits de Gestion	21 472	18 707	2 765	0	0	0	0	0	
A : 30240101/5621-Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	934 368	-8	429 000	200 000	0	0	485 869	
A : 30240101/5622-Participation Collectivité Subvention Mous	151 991	63 594	0	21 198	23 559	19 759	23 881	0	
A : 30240101/5643-TVA / Marge sur Produits									
Sous-total produits	7 838 945	2 392 427	207 965	507 198	691 393	235 858	749 655	3 054 949	
B : 30240101/5507-Frais de Portage Financier	-16 458	-1 852	0	-1	-5 499	-2 000	-2 000	-5 106	
B : 30240101/5508-Frais Financiers sur Oct	-59 000	0	0	-3 400	-13 500	-22 400	-17 500	-2 200	
B : 30240101/5400-Acquisition du Bati Sidr	-599 774	0	0	0	0	0	0	-599 774	
B : 30240101/5411-Terrains de la Collectivité	-183 001	-183 001	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5413-Frais de Notaire	-15 000	-13 129	0	-265	0	0	0	-1 606	
B : 30240101/5415-Honoraires Géomètre Maîtrise des Sols	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5416-Autres Frais Fonciers	-69	-69	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5422-Indemnité de Décasement	-120 000	-12 000	0	0	-36 000	-36 000	-36 000	0	
B : 30240101/5423-Déménagement	-100 000	-16 800	0	-250	-25 000	-30 000	-27 950	0	
B : 30240101/5424-Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	-925 000	-532 150	0	0	-392 850	0	0	0	
B : 30240101/5425-Aides aux Familles	-70 000	-26 889	-1 260	-1 260	-17 500	-14 000	-9 087	0	
B : 30240101/5401-Etudes Pré-Opérationnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5441-Honoraires MOE Infrastructure	-150 000	-107 706	-6 785	-10 876	-12 315	-12 315	0	0	
B : 30240101/5442-Honoraires Géomètre Infrastructure	-67 565	-45 209	-14 221	-4 228	-1 689	-2 217	0	0	
B : 30240101/5443-CSPS Infrastructure	-14 600	-5 750	-2 925	-1 625	-2 150	-2 150	0	0	
B : 30240101/5445-Urbaniste	-82 400	-59 250	-4 450	-850	-9 610	-4 120	-4 120	0	
B : 30240101/5446-Contrôle Technique Infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5447-Etudes de Sols Infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5448-Autres BET Infrastructure	-56 584	-27 181	-5 832	-22 541	-1 028	0	0	0	
B : 30240101/5450-Travaux Secondaires	-3 545 799	-1 077 316	-271 162	-1 177 791	-509 765	-509 765	0	0	
B : 30240101/5452-Provision Révision de Prix Infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5453-Frais de Commercialisation	-20 000	0	0	0	0	0	0	-20 000	
B : 30240101/5454-Imprévus	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5456-Autres Concessionnaires	-318 950	-72 791	-118 625	-35 746	-59 897	-15 948	-15 948	0	
B : 30240101/5457-Frais de Communication	-20 893	-19 359	0	0	0	-1 534	0	0	
B : 30240101/5458-Autres Frais Divers	-300 000	-257 156	-26 698	-5 477	-3 005	-3 005	-5 156	0	
B : 30240101/5459-Assurance	0	0	0	0	0	0	0	0	
B : 30240101/5501-Rémunération Forfaitaire	-361 775	-271 332	-30 148	-30 148	-30 148	0	0	0	
B : 30240101/5502-Rémunération Mous	-552 000	-402 500	-46 000	-46 000	-48 000	-9 500	0	0	
B : 30240101/5503-Rémunération Proportionnelle	-134 124	-48 286	-8 135	-22 434	-29 508	-20 120	-5 646	0	
B : 30240101/5504-Rémunération de Commercialisation	-25 951	-1 890	-1 800	0	-4 650	-5 370	-3 780	-8 461	
B : 30240101/5505-Rémunération de Clôture	-50 000	0	0	0	0	0	0	-50 000	
B : 30240101/5506-Rémunération du Foncier	-50 000	0	0	0	0	0	0	-50 000	
Sous-total charges	-7 838 945	-3 181 616	-538 041	-1 362 892	-1 202 114	-690 444	-177 187	-687 149	
Résultat		-789 189	-1 119 265	-1 974 959	-2 485 680	-2 940 266	-2 367 798		

Les dépenses prévisionnelles en 2017 sont principalement liées à la réalisation des travaux de VRD sur le secteur de Longanis.

Les recettes prévisionnelles en 2017 sont principalement liées à des cessions de charge foncières (vente de logements en acquisition-amélioration) et au versement de la participation de l'Etat à la RHI.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Au vu des éléments d'information qui précèdent, je vous demande d'approuver le CRAC 2016 de l'opération RHI Hyacinthe/ Caramboles, notamment les éléments suivants :

- le bilan financier prévisionnel qui s'établit en dépenses et en recettes à 7 838 945 € HT ;
- les dépenses et les recettes de l'année 2016 et les prévisions pour l'exercice 2017 ;
- les objectifs opérationnels pour l'année 2017 ainsi que les dépenses et recettes afférentes ;
- la participation de la collectivité d'un montant 2 518 693 € HT ;
- l'avenant n° 11 à la convention publique d'aménagement relatif à l'augmentation de la participation communale de 2 446 133 € HT à 2 518 693 € HT.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

OBJET **RHI Hyacinthe/ Caramboles**
CRAC 2016 et avenant n° 11

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L. 311-1, R. 311-2 et R 311-5 ;

Vu la Délibération n° 03/2-14 en séance du 6 mai 2003, autorisant le lancement d'un mandat d'Etudes pré opérationnelles relatif à la restructuration des lotissements « Hyacinthe » et « Caramboles » ;

Vu la Délibération n° 05/7-10 en séance du 3 novembre 2005, validant le lancement de la mise en concurrence dans le cadre de la procédure en vue de la signature de la concession d'Aménagement pour la réalisation de la RHI « Hyacinthe Caramboles » ;

Vu la Délibération n° 06/6-15 du Conseil Municipal en séance du 04 décembre 2006 portant sur l'approbation du Traité de Concession pour la résorption de l'habitat insalubre sur le quartier de HYACINTHE CARAMBOLES ;

Vu la Délibération n° 08/7-37 du Conseil Municipal en séance du 18 octobre 2008 validant le CRAC 2007 - Compte Rendu Annuel au Concédant, l'Avenant n° 1 au traité de concession et la Convention d'avance de trésorerie ;

Vu la Délibération n° 09/2-24 du Conseil Municipal en séance du 25 avril 2009, validant la procédure de concertation préalable à la ZAC Hyacinthe Caramboles ;

Vu la Délibération n° 09/6-36 du Conseil Municipal en séance du 14 novembre 2009 portant sur l'approbation du CRAC 2008 et l'avenant n° 2 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 portant approbation du bilan de concertation ;

Vu la Délibération n° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 portant approbation de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

Vu la Délibération n° 10/6-43 du Conseil Municipal en séance du 20 novembre 2010 portant sur l'approbation du CRAC 2009 et l'avenant n° 3 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 10/7-29 du Conseil Municipal en séance du 18 décembre 2010 portant sur l'approbation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

Vu la Délibération n° 11/5-38 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2011 portant sur l'approbation du CRAC 2010 et l'avenant n° 4 au traité de concession;

Vu la Délibération n° 11/7-38 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2011 portant sur la prolongation de la MOUS ;

Vu la Délibération n° 12/5-42 du Conseil Municipal en séance du 29 septembre 2012 portant sur l'approbation du CRAC 2011 et l'avenant n° 5 au traité de concession;

Vu la Délibération n°13/5-32 du Conseil Municipal en séance du 26 octobre 2013 portant sur l'approbation du CRAC 2012 et l'avenant n° 6 au traité de concession;

Vu la Délibération n° 14/6-12 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014 portant sur l'approbation de l'avenant 7 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 14/6-13 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014 portant sur la prolongation n° 2 de la MOUS ;

Vu la Délibération n°14/7-37 du Conseil Municipal en séance du 29 novembre 2014 portant sur l'approbation du CRAC 2013 et l'avenant n° 8 au traité de concession;

Vu la Délibération n°15/6-16 du Conseil Municipal en séance du 23 novembre 2015 portant sur l'approbation du CRAC 2014 et l'avenant n° 9 au traité de concession;

Vu la Délibération n° 16/4-26 du Conseil Municipal en séance du 25 juin 2016 portant sur la prolongation n°3 de la MOUS ;

Vu la Délibération n° 16/6-05 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2016 portant sur la l'approbation du CRAC 2015 et l'avenant n° 10 au traité de concession;

Vu le RAPPORT N°17/8-015 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Madame ORPHÉ Monique au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) 2016 de l'opération de RHI Hyacinthe/ Caramboles, notamment les éléments suivants :

- le bilan financier prévisionnel qui s'établit en dépenses et en recettes à 7 838 945 € HT ;
- le réalisé 2016 et les prévisions pour l'exercice 2017 ;
- les objectifs opérationnels pour l'année 2017 ainsi que les dépenses et recettes afférentes ;

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

- la participation de la collectivité d'un montant 2 518 693 € HT ;
- l'avenant n° 11 à la convention publique d'aménagement relatif à l'augmentation de la participation communale de 2 446 133 € HT à 2 518 693 € HT.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

ARTICLE 3

Les crédits nécessaires seront imputés au Budget principal, sous la Fonction 824 et l'article 2042.



ZAC RHI Hyacinthe-Carambole

Accuse de réception en préfecture
974-219749115-20171216-178015a-DE
Date de rétrotransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

VILLE DE SAINT DENIS

RHI HYACINTHE CARAMBOLES



BILAN FINANCIER 2016

Compte Rendu Annuel à la Collectivité

Novembre 2017

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

SOMMAIRE

	Pages
PRESENTATION GENERALE	P.3
PROGRAMME ET AVANCEMENT EN 2016	P.5
1. Rappel des actes administratifs	P.5
2. Cadre financier et réglementaire	P.6
2.1 Arrêté de financement RHI et participation de la collectivité- Bilan financier initial	
2.2 Procédure ZAC -Zone d'Aménagement Concertée	
3. Volet Logements	P.7
3.1. Le programme Logements	P.7
3.2. L'état d'avancement des opérations Logements	P.8
3.3. Intervention de la CNL et opposition au projet	P.12
3.4. Assignation en justice	P.14
3.5. Pré contentieux	P.15
4. Volet Travaux (VRD et Démolitions)	P.15
5. Volet MOUS	P.18
FONCIER	P.19
ANALYSE FINANCIERE	P.20
ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2016	P.23
1. Charges : Le Réalisé au 31/12/2016	P.23
2. Produits : Le Réalisé au 31/12/2016	P.30
PREVISIONS DES CHARGES ET PRODUITS POUR L'EXERCICE 2017	P. 32
1. Charges : Prévisions 2017	P. 32
2. Produits : Prévisions 2017	P. 34
NOUVEAU BILAN FINANCIER	P. 36
1. CRPO Compte rendu Prévisionnel de l'opération	P. 36
2. Participation de la Collectivité	P. 36
3. Subvention RHI –Etat	P. 37
SYNTHESE	P. 39
1. Exercice 2016	
2. Exercice 2017	
3. Conclusions	

Rédigé par la Chargée d'Opération : Séverine MONTREDON-FULACHIER en novembre 2017

Relu par le Contrôle de gestion : Guillaume BOURGES en novembre 2017

Relu par le Responsable Production Nord Est : François AROCA en novembre 2017

Accusé de réception par le
974-319740115-20171216-178016a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Nom de la société :	SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
Sigle de la société :	S.I.D.R.
Collectivité contractante :	Commune de Saint Denis
Désignation Opération :	RHI HYACINTHE CARAMBOLES
Nature de la convention	Traité de concession d'Aménagement

Statutaire entre la société et la collectivité

Délibération d'approbation de la collectivité	04/12/2006
Dépôt de la délibération en Préfecture / validité	31/01/2007
Délibération du conseil d'administration	
Signature de la convention	30/01/2007
Dépôt de la convention en Préfecture / validité	30/01/2007
Fin de validité de la convention	13/12/2018
Approbation du CRPO initial	31/01/2007
Approbation du dernier CRAC 2014	23/11/2015
Approbation de l'avenant N°1	18/10/2008
Approbation de l'avenant N°2	14/11/2009
Approbation de l'avenant N°3	20/11/2010
Approbation de l'avenant N°4	27/09/2011
Approbation de l'avenant N°5	29/09/2012
Approbation de l'avenant N°6	04/11/2013
Approbation de l'avenant N°7	27/09/2014
Approbation de l'avenant N°8	29/11/2014
Approbation de l'avenant N°9	23/11/2015
Approbation de l'avenant N°10	19/11/2016

	CRPO INITIAL DCM 04/12/2006 € HT	CRAC 2015 approuvé DCM 19/11/2016 € HT	CRAC 2015 approuvé Prévisions 2016 € HT	CRAC 2016 Réalise 2016 € HT	CRAC 2016 Prévisions 2017 € HT	CRAC 2016 NOUVEAU CRPO A APPROUVER € HT	CRAC 2018 NOUVEAU CRPO A APPROUVER € TTC
CESSIONS	2 558 500	2 495 028	24 000	00 000	57 000	2 447 528	2 502 422
PARTICIPATION DE LA COMMUNE	887 179	2 446 133	85 005	145 205		2 518 693	2 698 559
SUBVENTION	2 050 487	2 155 220	580 748	-8	450 198	2 201 220	2 388 324
PARTICIPATION SIDR	589 774	589 774				589 774	589 774
AUTRES PARTICIPATIONS		50 258				50 258	54 530
AUTRES PRODUITS DE GESTION		21 472	2 765	2 765		21 472	23 297
TVA SUR MARGES		9 808					
TOTAL DES PRODUITS	6 095 940	7 758 077	492 516	207 965	507 198	7 838 945	8 266 905
MAINTIENS DES SOLS	885 083	797 775			265	797 844	798 277
MISE EN ETAT DES SOLS	840 800	1 230 000	630	1 280	1 510	1 215 000	1 302 125
ETUDES ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES	3 674 034	4 576 154	891 115	450 891	1 258 134	4 576 791	4 983 184
FRAIS DE GESTION	715 023	1 152 147	95 798	88 083	101 983	1 249 308	1 249 308
SOUS-TVA							48 547
TOTAL DES CHARGES	6 095 940	7 758 077	787 613	538 041	1 362 892	7 838 945	8 266 905

Fait à Saint Denis le
Pour la SIDR

Directeur du Développement
François AROCA

Pour la commune de Saint Denis

Le Maire

Directeur Financier
Stéphane ANTONINI

Directeur Général
Bernard FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

PRESENTATION GENERALE

La résorption de l'habitat insalubre a constitué l'un des enjeux primordiaux de la politique de l'habitat menée par les équipes municipales qui se sont succédées à St Denis.

Dans cette perspective, la Commune de Saint Denis a confié, par DCM du **6 mai 2003**, à la SIDR une étude de faisabilité opérationnelle de la Résorption de l'Habitat Insalubre sur le quartier de Hyacinthe Caramboles afin d'analyser les problématiques de ce secteur puis de définir un programme d'intervention et son corollaire, le bilan financier.

Suite aux conclusions de l'étude pré opérationnelle de 2004, la commune de Saint-Denis a validé, lors de son conseil municipal du **04 décembre 2006**, l'engagement d'une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre sur HYACINTHE CARAMBOLES, avec comme cadre un Traité de concession confié à la SIDR, tel que défini par la loi SRU du 13 décembre 2000.

Suite à une mise en concurrence (Avis d'appel public à concurrence lancé le 03 mars 2006) et à la délibération en Conseil Municipal (en date du 04 décembre 2006), la ville de Saint Denis a notifié à la SIDR le **01 mars 2007**, la conduite de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES, et ce pour une durée initiale de 5 années.

Cette convention a été passée sur l'ensemble de HYACINTHE CARAMBOLES sur la base d'un programme et d'un bilan prévisionnel qui prévoient entre autre :

- La restructuration urbaine du quartier,
- La suppression envisagée de 75 % des logements (les maintiens se situent exclusivement sur Caramboles),
- La réhabilitation de l'ensemble des réseaux secs et humides,
- La réalisation de programmes neufs en accession et location en réponse aux besoins de la population,
- Les actions d'accompagnement social sur le quartier par la mise en place d'une MOUS.

Le terrain, objet de l'opération, se situe sur le quartier du Chaudron. Le premier site, Caramboles est délimité par le Boulevard Sud et l'avenue Richard Wagner. Les deux autres sites, Longanis et Badamiers ont comme limites l'avenue Wagner et l'avenue Leconte de Lisle. Tous trois se distribuent le long de la rue François de Mahy.

Le périmètre de la RHI est de 3.9 ha et compte 738 habitants.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

PROGRAMME ET AVANCEMENT

1- RAPPEL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Par délibération N°03/2-14 en séance du 06 mai 2003, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un mandat d'Etudes pré opérationnelles relatif à la restructuration des lotissements « Hyacinthe » et « Caramboles ».

Par délibération N° 05/7-10 en séance du 03 novembre 2005, le Conseil municipal a validé le lancement de la mise en concurrence dans le cadre de la procédure en vue de la signature de la concession d'Aménagement pour la réalisation de la RHI « Hyacinthe Caramboles ».

La délibération N° 06/6-15 du Conseil Municipal en séance du 04 décembre 2006 porte sur l'approbation du Traité de Concession pour la résorption de l'habitat insalubre sur le quartier de HYACINTHE CARAMBOLES.

La délibération N°08/7-37 du Conseil Municipal en séance du 18 octobre 2008 valide le CRAC 2007- Compte Rendu Annuel à la Collectivité, l'avenant N° 1 et la convention d'avance de Trésorerie.

En séance du 25 avril 2009 (Délibération N° 09/2-24), le Conseil Municipal a validé la procédure de concertation préalable à la ZAC Hyacinthe Caramboles.

La délibération N°09/6-36 du Conseil Municipal en séance du 14 novembre 2009 porte sur l'approbation du CRAC 2008 – Compte Rendu Annuel à la Collectivité et l'avenant N° 2 au traité de concession.

La délibération N° 10/3-35 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 porte sur l'approbation du Bilan de concertation,

La délibération N° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 porte sur l'approbation de la Création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC),

La Délibération n° 10/7-29 du Conseil Municipal en séance du 18 décembre 2010 porte sur l'approbation du dossier de Réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

La délibération N° 10/6-43 du Conseil Municipal en séance du 20 novembre 2010 porte sur l'approbation du CRAC 2009 et l'avenant N°3 au Traité de concession.

La Délibération n° 11/1-20 du Conseil Municipal en séance du 26 février 2011 porte sur l'approbation du Cahier des Charges de Cessions de Terrains CCCT (ZAC) ;

La délibération N° 11/2-35 du Conseil Municipal en séance du 23 avril 2011 porte sur le déclassement de parcelles.

La délibération N° 11/5-38 du Conseil Municipal en séance du 17 septembre 2011 porte sur l'approbation du CRAC 2010 et l'avenant N°4 au Traité de concession.

La délibération N° 11/7-38 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2011 porte sur la prolongation MOUS.

La délibération N° 12/5-42 du Conseil Municipal en séance du 29 septembre 2012 porte sur l'approbation du CRAC 2011 et de l'avenant N°5 au traité de concession.

Accusé de réception en préfecture
974-2174013-18015425
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

La délibération N° 13/5-32 du Conseil Municipal en séance du 26 octobre 2013 porte sur l'approbation du CRAC 2012 et de l'avenant N°6 au traité de concession.

La délibération N° 13/7-41 du Conseil Municipal en séance du 16 décembre 2013 porte sur l'approbation de l'avenant N°1 à la Convention d'avance de trésorerie.

La délibération N° 14/6-12 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014 porte sur l'approbation de l'avenant N°7 concernant la prolongation des délais du traité de concession.

La délibération N° 14/7-37 du Conseil Municipal en séance du 29 novembre 2014 porte sur l'approbation du CRAC 2013 et de l'avenant N°8 au traité de concession.

La délibération N° 15/6-16 du Conseil Municipal en séance du 23 novembre 2015 porte sur l'approbation du CRAC 2014 et de l'avenant N°9 au traité de concession.

La délibération N° 16/6-05 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2016 porte sur l'approbation du CRAC 2015 et de l'avenant N°10 au traité de concession.

2- CADRE FINANCIER ET REGLEMENTAIRE

2.1 Arrêté de financement RHI et participation de la collectivité- Bilan financier initial

L'arrêté N°05-01776 portant attribution de subvention sur l'Opération RHI HYACINTHE CARAMBOLES a été **signé le 05 décembre 2005.**

L'arrêté modificatif n° 07-0856 autorisant la Société Immobilière du Département de la Réunion, à percevoir directement la subvention attribuée à la commune de Saint Denis, a été signé en date du 25 octobre 2007 **suite à la signature du traité de concession en janvier 2007.**

Répartition INITIALE de la participation au déficit de la RHI :

→20 % -Participation de la collectivité au Déficit à hauteur de **555 853.20 € HT**

Auquel s'ajoutent :

-La participation de la collectivité au Foncier, soit **158 400 € HT**

-La participation de la collectivité TVA (Etat), soit **172 926 €**

Soit une participation totale de la collectivité de 887 179.20 € HT

→80 % -Participation Etat pour un montant de **2 223 413 €**

La participation de la SIDR (Bâti et foncier) est de **599 774 € HT**

2.2 Procédure ZAC -Zone d'Aménagement Concertée

Le Bureau d'Etude ZONE UP a été missionné dès 2008 pour l'élaboration de l'ensemble des documents nécessaires à l'aboutissement d'une procédure ZAC sur le périmètre RHI HYACINTHE CARAMBOLES.

Prise en compte des Etudes pré opérationnelle et reprise du plan masse:

Lors du Comité Technique qui s'est tenu en juin **2008** (en présence des partenaires DDE- Mairie), les plans d'aménagement ont pu être validés sur les **secteurs de Badamiers et Longanis.**

Au vue de l'antériorité des études pré opérationnelles (2004), et afin d'affiner au mieux le plan masse sur le secteur de Caramboles, **une actualisation des 70 projets** acquisitions améliorations a été engagée fin 2008 auprès de l'opérateur SICA.

Suite au rapport d'analyse de SICA, le plan masse de Caramboles a été repris et **validé en juillet 2009** à l'occasion du Comité Technique (en présence des partenaires DDE /Mairie).

Accusé de réception en préfecture
974-2104013-201712178615a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Dossier Loi sur l'eau

Le dossier ex « Loi sur l'Eau » a été instruit sous le régime de la Déclaration (articles L214-1 à 214-7 du Code de l'Environnement). L'arrêté N° 10-632/SG/DRCTCVC a été enregistré le 16 mars 2010.

Dossier de Création de ZAC

Conformément à l'article L122-1 du Code de l'environnement, une étude d'impact a été déposée en préfecture en date du 10 janvier 2010 et a reçu l'avis favorable de la Préfecture en date du 28 mai 2010.

Dossier de Réalisation

Le dossier de Réalisation de ZAC, le Cahier des Charges de Cessions de Terrains et le Cahier des prescriptions urbaines et architecturales ont été réalisés au second semestre 2010.

3- VOLET LOGEMENTS

3.1. Le programme Logements

Dernière programmation validée (CRAC 2015) :

Le programme validé au Conseil Municipal en date du 19 novembre 2016 faisait état d'une programmation de **257 logements**.

Nouvelle programmation :

	BADAMIERS	LONGANIS	CARAMBOLES	TOTAL
LES	13 (LES 1 ^{er} tranche)	15 (LES 2 ^{er} tranche)	8 (LES 2 ^{er} tranche)	36
Améliorations acquisitions			52	52
LLTS Logements individuels ou intermédiaires	29 (Ambre) dont 13 logts superposés 16 logts individuels	29 (Mahé) Logts individuels	24 (La Digue) Logts intermédiaires	82
LLTS Collectifs		73 (Coco -38 Porquerolles -35)		73
Lots libres			5	5
Petit collectif			2	2
Commerces			2	2
TOTAL	42	117	93	252

(Annexe 1) : Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES

A fin 2016, la programmation a changé au niveau du produit locatif avec une perte de 5 charges foncières. La baisse des recettes liée aux charges foncières LLTS s'explique par la modification du PLU et les contraintes du plan d'aménagement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

3.2. L'état d'avancement des opérations Logements

- **Opération LACROIX-2007-(Hors programme et périmètre RHI)- 40 Logements LLTS**

Cette opération se situe en dehors du périmètre RHI, à l'angle de la rue Richard Wagner et la rue Lacroix. Cette 1^{ère} opération « Tiroir » a été **livrée en décembre 2007**.



- **Opération PORQUEROLLES-2008- 35 Logements LLTS (secteur Longanis)**

Cette 2^{ème} opération « Tiroir » a été **livrée au mois de juin 2008**.

Les opérations « tiroirs » PORQUEROLLES et LACROIX ont permis dans un premier temps de faire transiter les familles de Badamiers le temps de la construction des logements neufs. Ces opérations ont apporté dans un deuxième temps des réponses aux demandes de décohabitation.



La livraison des 2 opérations « Tiroirs » a permis la libération totale du secteur Badamiers et de l'emprise de la 3^{ème} opération « Tiroir » COCO (secteur Longanis).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

- **Opération BADAMIERS 1^{ère} Tranche de L.E.S. 2012 (secteur Badamiers)**

13 L.E.S.

L'OS de démarrage a été délivré en décembre 2010

Cette opération a été livrée en août 2012



- **Opération COCO 2012 (secteur Longanis)**

38 LLTS Collectifs

L'OS de démarrage a été délivré en mai 2010

Cette opération a été livrée en mars 2012



- **Opération AMBRE 2012 (secteur Badamiers)**

29 LLTS (16 logements individuels et 13 intermédiaires)

L'OS de démarrage a été effectué en décembre 2010

Cette opération a été livrée en septembre 2012



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

- **Opération 2ème Tranche de L.E.S. (secteur de Longanis)**

15 L.E.S.

Pour rappel,

En 2011: DIT (stade esquisse)- Le projet de construction n'était pas compatible avec le plan d'aménagement au niveau du parcellaire et des murets techniques. Les typologies des logements répondant aux besoins des familles recensées, n'étaient également pas respectées.

→ Changement de MOE

2012 : Attribution à « Groupe 4 », qui fait l'objet d'une liquidation fin 2012.

2013 : Lancement et attribution du marché de MOE

Attribution du nouveau MOE en Octobre 2013 : ARD Adrien Architecture

LBU 2015

Juin 2014 : Stade Esquisse- APD

En septembre 2014, la SIDR a décidé de se désengager des opérations de L.E.S. sur les secteurs de Longanis et Caramboles suite à une décision du Comité d'engagement.

→ Clôture du marché de MOE ARD.

L'opération de L.E.S de Longanis a été présentée dès le mois d'octobre 2014 à l'opérateur SICA pour une programmation 2016.

LBU 2016 – 14 L.E.S. + 1 PTZ

Dépôt de PC prévu en février 2016 + Dépôt de financement

Démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2018 avec une livraison en 2019.



Il est à noter que la liste de familles transmise à l'opérateur SICA risque d'évoluer car très ancienne (Risque de changement au niveau de la composition familiale et/ ou du niveau de ressources).

- **Opération MAHE (secteur de Longanis)**

34 LLTS Individuels

Pour rappel,

En 2011: Groupe 4 (stade esquisse)

2012 : Liquidation du « Groupe 4 » en 2012.

2013 : Lancement et attribution du marché de MOE

Attribution du nouveau MOE en Octobre 2013 : SINAMA PEDRE

Juin 2014 : Stade Esquisse

Arrêt de la phase ETUDE – Attente de la décision de justice

Reprise de la mission de conception et réalisation de l'APS en 2015. Suite à des contraintes réglementaires le nombre de LLTS est passé de 34 à 29.

Accuse de réception en préfecture
97412
reglementaires le nombre
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Programmé en LBU 2016 (29 LLTS)
Objectif : Dépôt PC et dossier de financement en 2016
Démarrage des travaux : 2018 pour une durée de 2 ans.



- **Améliorations acquisitions (secteur Caramboles)**

Opérateur : SICA

1^{ère} tranche : 2013 (2 familles concernées)- Ce sont les premiers propriétaires de Caramboles (PONAPIN An-WAVANSCAPEL)

2^{ème} tranche : 2014 (2 familles concernées : LAMOLY- SABABADICHETTY)

3^{ème} tranche : 2015-2016 (3 familles concernées : SINAMA- PONAPAIN Ar-M'COUROUPA-COUPOUCHETTY)

4^{ème} Tranche : Montage des dossiers de financement réalisé en 2015 pour une livraison en 2016 - 2017 (7 familles concernées : PALASSY- SERVANTES-AMARAVADY-MAILLOT-CARPAYE-DENISET- IGNAS)

- **Perspectives des programmations Logements 2017 et + (secteur Caramboles)**

- **Opération 3^{ème} Tranche de L.E.S. (*Annexe 2 : Zoom sur Caramboles*)**

8 L.E.S.

Non programmé

- **Opération LA DIGUE**

24 LLTS (logements superposés)

Non programmé (LBU 2021)

-**Lots libres**

5 parcelles nues

-**Petit collectif (2 logts+100 m² commerces) (LBU 2021)**

-**Améliorations acquisitions**

Opérateur SICA

5^{ème} Tranche : Montage de dossiers de financement au 1^{er} trimestre 2016 pour une livraison en 2017-2018 (6 familles concernées : DAMARTIN-LEUNG FAT –ZILMIA-VINGATARRETY-TURPIN-MONJUSTA)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de réception en préfecture : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

6^{ème} Tranche : Reste encore une vingtaine de projets en maintien à réaliser.

Tableau récapitulatif de l'avancement de la programmation logements

Types de produits	Non réalisé	En cours	Livraison	TOTAL
L.E.S.	9	14	13	36
LOTS LIBRES	5			5
AMELIORATIONS	31	9	12	52
LOCATIFS Individuels	24	29	29	82
Petit collectif +commerces	4			4
LOCATIFS Collectifs			73	73
TOTAL	73	52	127	252

L'Etat d'avancement « Logements » est de 71 % au 31.12.2016

3.3. Intervention de la CNL et opposition au projet RHI

Pour rappel,

17 Juin 2010 : 1^{ère} réunion publique entre SIDR et les habitants de Caramboles – 1^{ère} intervention de la CNL sur le secteur. La réunion a été « **mouvementée** » et la présentation a du être interrompue.

16 juillet 2010 : Réunion SIDR/ CNL/locataires- La CNL remet en cause la procédure de concertation sur le secteur.

02 septembre 2010 : Réunion sur le secteur entre CNL et les habitants de Caramboles. La CNL **fait du porte à porte pour faire signer une pétition** contre le projet.

28 septembre 2010 : Réunion entre SIDR/ CNL/ locataires. L'opposition est formelle. Selon la CNL : **La SIDR veut démolir pour faire une opération financière. La cité de Caramboles ne connaîtra aucune démolition.**

En résumé, ceux qui veulent accéder à la propriété le pourront **après réhabilitation à la charge du bailleur**, et ceux qui ne le veulent pas resteront locataires.

01 octobre 2010 : A l'initiative de la CNL, réunion d'informations avec les locataires du groupe d'habitation « PORQUEROLLES » (2^{ème} opération tiroir située sur le secteur Longanis).

Sur l'invitation, on pouvait lire :

« ARET ABUSE SU LOCATAIRE. Avec la CNL, vous ne serez plus jamais seulvous êtes dans une opération RHI, avez-vous bénéficié de toutes les aides prévues ? Avez-vous été indemnisé ? Dans quelles conditions a été négocié votre départ de votre maison ».

22 avril 2011 : Réunion avec les représentants de la Ville /DEAL/Locataires/CNL/SIDR

26 mai 2011 : Mise en demeure de Maître SELLY (demande d'indemnités) avant assignation en justice

29 août 2011 : Réunion SIDR /CNL/Locataires

26 septembre 2011 : Rencontre sur site en présence du Directeur Général de la SIDR, de la CNL et des locataires de Longanis

Accès Septembre en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

17 février 2012 : Courrier de demande d'indemnisation d'expropriation de 8 familles : BORDIER-LOUISE-TECHER-FONTAINE-AFIDOU-Consort MASSON-POLLUX- VALMY

06 mars 2012 : Réponse négative de la SIDR après concertation avec la Ville de Saint Denis

14 aout 2012 : Réunion SIDR/CNL

06 septembre 2012 : Assignation de la commune de Saint Denis et SIDR à la demande des 4 familles suivantes : VALMY-TECHER –MASSON Jacques-AFFIDOU. Ces familles relogées actuellement en transit sur COCO réclament des indemnités « d'expropriation » allant de 20 000 € à 40 000 €.

04 juillet 2013 : Réunion SIDR/CNL/Habitants de Caramboles

12 mars 2014 : Réunion SIDR/CNL

Juillet 2014 : **Décision de justice en faveur de la ville et de la SIDR. Deux familles font appels (VALMY et AFFIDOU)**

Mars 2016 : Retour de la décision de justice favorable pour la SIDR et la collectivité de Saint Denis suite aux appels des deux familles.

Depuis 2012, l'intervention de la CNL via leur action en justice a eu comme conséquences le report de LBU des projets de construction sur le secteur de Longanis et un ralentissement des projets en accession à la propriété sur Caramboles.

Rappel du contexte opérationnel sur le secteur de Caramboles :

Initialement, le relogement des familles de Caramboles dans les opérations de transits de la RHI (COCO, PORQUEROLLES et LACROIX) ne pouvait se faire qu'en 2020 à la livraison de MAHE (opération de LLTS qui a été bloquée au stade Esquisse suite à l'assignation en justice concernant les 4 logements de Longanis).

Les familles de Longanis devaient donc intégrer définitivement MAHE en 2020 libérant ainsi les logements des opérations de transit de la RHI pour les familles de Caramboles. Suite à quoi une période de 3 ans aurait été nécessaire pour permettre la démolition des logements anciens ainsi que les travaux de viabilisation de Caramboles.

Aux vues de ces délais, nous avons déjà travaillé et continuons à reloger au cas par cas les familles de caramboles sur le parc ancien ou dans des groupes neufs aux alentours comme CELIMENE au chaudron.

Pour permettre une plus grande offre de transit pour les familles de Caramboles, il a été mis à disposition de la RHI le groupe d'habitation GOYAVES (43 LLTS) –Livraison prévue au 1^{er} trimestre 2018.

A fin 2016, nous n'avons pu traiter qu'une dizaine de relogements sur 50. Les relogements sont laborieux pour les raisons suivantes :

- Pas de "présence opérationnelle" sur le quartier (pas de chantier ... si ce n'est les projets en améliorations acquisitions en cours de SICA).
- Intervention médiatisée de la CNL depuis 2010 sur le secteur
- Difficulté de positionner les familles de Caramboles sur du neuf (sachant qu'elles payent 1 € de loyer depuis 10 ans).

Accusé de réception en préfecture
974 219749115 20171216 178015a DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

4- LE VOLET TRAVAUX (VRD, Démolition)

4.1 Travaux VRD

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué en août 2008 au BE VECTRA pour un montant total de 107 350 € HT. (Sous traitant –CONCEPT)
Marché N° 0888603

Pour rappel,
L'AVP a été produit en septembre 2009
Le dossier PRO –DCE a été remis en avril 2010
Le marché VRD a été découpé en une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles définies comme suit :

- Tranche ferme : Secteur de Badamiers
- Tranche conditionnelle 1 : Secteur de Longanis
- Tranche conditionnelle 2 : Secteur de Caramboles

Les travaux sont répartis en 3 lots, traités par marchés séparés, à savoir :

N° du lot	Désignation du lot	Entreprises	Montants
1	VRD	SBTPC	2 690 000.00 € HT
2	BT- ECLAIRAGE PUBLIC	CENERGI	403 777.00 € HT
3	ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX	EVE	221 336.73 € HT

Les travaux VRD concernaient :

- Redimensionnement des réseaux d'eaux (usées -potables- pluviales)
- Enfouissement des réseaux Télécoms et Edf
- Réalisation d'aires de jeux au sein des 3 secteurs Badamiers, Longanis, Caramboles

La 1ère tranche VRD –BADAMIERS

La réception des travaux du secteur de Badamiers a eu lieu en mars 2012.

Au terme des délais contractuels des marchés, nous n'avons pas été en mesure d'affermir les tranches conditionnelles faute de libération de terrain (en raison notamment des 5 logements non démolis sur Longanis)

→ Les marchés de travaux VRD ont donc été clôturés en 2014.

La 2^{ème} tranche VRD – SECTEUR EST LONGANIS + 2 IMPASSES CARAMBOLES

Un nouveau DCE a été lancé en octobre 2014 sur la base d'un **nouveau périmètre, à savoir :**

- la partie libérée de Longanis (secteur Est)
- 2 impasses de Caramboles.

La partie non libérée (Secteur Ouest) fera l'objet d'une autre consultation des marchés de travaux en raison des 5 logements non démolis, dont 4 qui font l'objet d'une assignation en justice (emprise de la future opération de construction MAHE).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Les entreprises retenues sont les suivantes :

N° Lot	Nom du titulaire	Montant € HT de l'offre retenue
Lot 1	TST	596 821,60
Lot 2	BAGELEC	215 054,00
Lot 3	EVE	46 354,70
Total HT après attribution		858 230,30

Le marché est découpé en une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles définies comme suit :

Tranche ferme : Travaux sur emprise A (secteur Est de Longanis) - 6.5 mois

Tranche conditionnelle 1 : Travaux sur emprise B (secteur de Longanis) -1 mois (Logt IMAQUE).



Tranche conditionnelle 2 : Travaux sur emprise C (secteur de Caramboles) -3.5 mois



Les OS de démarrage des marchés de travaux (TST, BAGELEC, EVE) ont été lancés en date du 15 juin 2015 pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle 1 (suite au déblocage du contentieux IMAQUE).

La tranche conditionnelle 2 (impasses de Caramboles) n'a pas été affermée en accord avec la collectivité.

Les travaux sur le secteur EST de Longanis ont pris du retard en raison d'un blocage de chantier (août 2015). Le raccordement sur l'artère principale sur François de Mahy a dû être également suspendu pendant quelques mois dans l'attente de l'accord pour intervention de voirie.

Accusé de réception en préfecture
974-219749115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

La réception des travaux du secteur EST de Longanis a été réalisée en novembre 2016.



La 3^{ème} tranche VRD – SECTEUR OUEST LONGANIS

En septembre 2015, un incendie s'est déclaré dans les 4 logements qui avaient fait l'objet d'une assignation. Bien que n'ayant pas eu de retour de justice favorable à ce moment-là, nous avons procédé à la démolition des logements pour des raisons de sécurité. Un nouveau DCE a été fourni fin 2015. Suite à la signature des marchés en aout 2016, les travaux sur le secteur Ouest de Longanis ont commencé et ce pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



La 4^{ème} tranche VRD – CARAMBOLES

L'intervention VRD sur le secteur de Caramboles reste conditionnée par la libération totale des emprises. La libération des emprises des voiries dépendra de l'adhésion des familles pour leur entrée dans les logements de transit de GOYAVES (43 LLTS) prévue pour le 1^{er} trimestre 2018. Une fois le transit des familles de Caramboles réalisé, il sera envisagé les travaux de démolition d'une cinquantaine de logements et de requalification des réseaux sur une période 3 ans, soit jusqu'en 2021. La programmation des opérations de constructions sur Caramboles (La Digue et la 3^{ème} tranche de L.E.S.) ne serait donc possible qu'à partir de 2021.

4.2 Travaux de démolition

La 1^{ère} tranche de démolition a été effectuée en 2008 (Secteur de Badamiers et emprise COCO sur secteur de Longanis). → **70 logements**

La 2^{ème} tranche de démolition a été réalisée sur le secteur de Longanis sur 2012 et 2013, et plus particulièrement sur les emprises des opérations de construction futures MAHE et LES Longanis. → **30 logements.**

La 3^{ème} tranche de démolition concernera Caramboles (2018-2019). Sur la cinquantaine de logements prévus à la démolition, seule une dizaine de logements est emmuré au 31.12.2017, faisant suite au départ volontaire des habitants.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20171216-178015a-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2017
 Date de réception préfecture : 21/12/2017
L'Etat d'avancement VRD est de 38 % au 31.12.2016
L'avancement des démolitions est de 68 % au 31.12.2016

Les actions MOUS en 2016 ont porté sur :

- Suivi de la 1^{ère} tranche L.E.S. Badamiers (gestion de conflits de voisinage)
- Travail de recherche de nouvelles familles suite aux désistements de 2 familles de la 1^{ère} tranche de L.E.S. Badamiers
- Suivi de la 2^{ème} tranche de L.E.S. Longanis : Pré Celes et Celes – Accompagnement à l'accession et travail sur la liste complémentaire
- Suivi des familles en transit sur les opérations « tiroirs » LACROIX, PORQUEROLLES-COCO et AMBRE
- Communication et collecte des CV dans le cadre des heures d'insertion des marchés de travaux sur les secteurs de Longanis
- Traitement des décohabitations
- Suivi des familles prévues en améliorations acquisitions (secteur de Caramboles)
- Reconquête du secteur de Caramboles : communication sur le projet d'aménagement et accompagnement des familles

Les actions MOUS sur 2017 porteront sur :

- Suivi des familles en transit sur les opérations « tiroirs » LACROIX- PORQUEROLLES-COCO-AMBRE
- Préparation des futures attributions sur l'opération MAHE et GOYAVES
- Informations diverses auprès des familles (passage de l'expert pour les diagnostics amiante termite, électricité, du géomètre...)
- Reconquête du secteur de Caramboles, multiplication des visites à domicile sur Caramboles
- Projet de visite du logement Témoin Goyaves par les familles de Caramboles
- Communication sur le projet d'aménagement de Caramboles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

FONCIER

1. LE PERIMETRE DE LA RHI HYACINTHE CARAMBOLES

Pour rappel,

Suite au passage du cyclone Hyacinthe dans les années 80, Caramboles, Longanis et Badamiers ont été construits dans l'urgence pour répondre aux besoins des populations sinistrées.

C'est dans ce contexte qu'un **bail à construction** a été consenti par la SIDR à la commune de Saint Denis, suivant un acte reçu par Maître M.Popineau, notaire à Saint Denis le 6 mai 1982.

Le bail à construction expirait en janvier 2000. Un **bail de location** a été accepté entre les 2 parties en date du 1^{er} février 2000 jusqu'au 31 décembre 2003. Depuis cette dernière date, la SIDR a décidé d'appliquer un **loyer mensuel à un euro symbolique avec la mise en place d'une Convention d'Occupation Précaire**.

Dans le cadre du bail à construction, la ville de Saint Denis a construit les LTS que l'on connaît aujourd'hui :

Badamiers : 49 logements

Références cadastrales : DS 300 et 301
--

Longanis : 57 logements

Références cadastrales : DS 232, 233, 234, 235, 236, 254, 253, 252, 251, 250, 255, 256, 257, 258, 273, 272, 271, 270, 237, 274, 275, 276, 277, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 249, 248, 247, 246, 245, 244, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 265, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289 et 290.
--

Caramboles : 101 logements

Références cadastrales : DS 223 et 224
--

La maîtrise foncière S.I.D.R est totale : le bornage contradictoire a pu être mené à son terme sur les secteurs Badamiers (partie Est), Longanis et Caramboles. La limite Ouest de Badamiers fait l'objet d'un bornage judiciaire.

2. TABLEAU RECAPITULATIF DES CESSIONS DEJA REALISEES (A FIN 2015)

Acquéreur	Références cadastrales	Superficie cadastrale (m ²)	Date acte	PRIX DE VENTE € HT
VANWALSCAPEL Marie Odette	DS 487 (ex DS 223)	96	17/02/2013	9 000.00 €
PONAPIN Antoine	DS 486 (ex DS 223)	126	17/07/2013	9 000.00 €
LAMOLY Rosinette	DS 492	97	02/06/2014	9 000.00 €
SABABADICHETTY Thérèse	DS 491	126	17/06/2014	9 000.00 €
SINAMA	DS 489	118	21/09/2015	9 000.00 €
PONAPIN Arlette	DS 493	129	21/09/2017	9 000.00 €
MICHELOROUA	DS 493	131	01/10/2015	9 000.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

3. ACQUISITIONS

Aucune acquisition n'a été effective au cours de l'année 2016

4. VENTES

Au cours de l'année 2016, il a été vendu 5 améliorations- acquisitions

Acquéreur	Références cadastrales	Superficie cadastrale (m ²)	Date acte	PRIX DE VENTE € HT
COUPOUCHETTY	DS 493	129	29/04/2016	9 000.00 €
DENISET	DS 647	103	05/08/2016	9 000.00 €
CARPAYE	DS 650	115	16/09/2016	9 000.00 €
AMARAVADY	DS 656	122	16/09/2016	9 000.00 €
PALASSY	DS 645	99	16/09/2016	9 000.00 €

5. DECLASSEMENT

Rue François de Mahy :

Les emprises (références cadastrales DS 464-465-466-467-468-469-470-471) ont été déclassées du domaine public communal par délibération du 26 février 2011 pour permettre leurs cessions à la SIDR. La superficie totale est de 2 014 m² (en rose)

Cette transaction est réalisée à l'amiable, moyennant le paiement d'un prix fixé entre les parties à 1 € dans le cadre de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES.

Un accord de principe a été donné par la SIDR sur la rétrocession à terme des délaissées (en bleu).



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

ANALYSE FINANCIERE

Une partie du financement de cette opération est assurée par les cessions de charges foncières. Le solde à financer après prise en compte de ces cessions est pris en charge :

- A titre principal par des Subventions Etat RHI (80 %),
- A titre complémentaire par la participation propre de la collectivité (20 %).

1. Le financement RHI

RECAPITULATIF DES DEMANDES DE VERSEMENT DE FONDS				
SUBVENTION ETAT				
Commune	SAINT DENIS			
	RHI HYACINTHE			
Opération d'aménagement	CARAMBOLES -30240101			
N° arrêté de subvention	05-01776 DDE/SG-CCP			
Montant de la subvention	2 223 413,00 €			
N° acompte	Date de la demande	Montant appelé € TTC	Montant du règlement en € TTC	Date de règlement
1	04/12/2007	17 171,63	17 171,63	18/04/2008
2	31/08/2009	212 506,93	212 506,93	23/03/2010
3	09/08/2011	375 855,54		
Montant rectifié par la DEAL		305 207,91	305 207,91	18/01/2013
4	16/10/2013	352 913,30		
Montant rectifié par la DEAL		329 867,88	329 867,88	29/04/2014
5	02/12/2014	143 738,16		
Montant rectifié par la DEAL		52 948,37	52 948,37	21/04/2015
6	14/12/2015	96 085,76		
Montant rectifié par la DEAL		96 077,43	96 077,43	07/04/2016
			1 013 780,15	
Total (€ TTC) perçu	1 013 780,15	soit 45 % de la subvention		

2. Le financement MOUS

RECAPITULATIF DE LA CONVENTION MOUS								
Année	Convention/Arrêté	Part Etat	Part Ville	TOTAL	Montant appelé	Montant réglé	Avancement	Restant à régler
		Ligne budgétaire 5622	Ligne budgétaire 5618	€TTC	€TTC	€TTC		€TTC
	Convention MOUS initiale		46 000	46 000	46 000	46 000	100%	-
2012	Convention MOUS N°1 Etat/ Ville/SIDR signée le 13/01/2012 Arrêté DEAL N°11-0019	69 000	74 406	143 406	143 406	143 406	100%	-
2013								
2014								
2015	Convention MOUS N°2 Etat/ Ville/SIDR signée le 28/11/2014 Arrêté DEAL N°14/1020	46 000	49 604	95 604	47 802	47 802	50%	47 802
2016								
2017	Demande de prolongation N°3 MOUS Arrêté N°16-687	46 000	49 604	95 604	0	0	0%	95 604
2018								
	TOTAL	161 000	219 613	380 613	237 208	237 208		143 406

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Convention initiale		Montant total €TTC	Part Ville €TTC
Convention MOUS initiale		46 000	46 000
Montants appelés			46 000
Montants réglés			46 000
Reste à appeler			-
Echéancier appel de fonds			

		Montant total €TTC	Part Etat € TTC	Part Ville €TTC
2012- 2013- 2014	Convention MOUS N°1 Etat/ Ville/SIDR signée le 13/01/2012 Arrêté DEAL N°11-0019	143 406	69 000	69 000+5 405=74 406
Montants appelés			11 500	74 406
			34 500	
			23 000	
Montants réglés			69 000	74 406
Restant à appeler			0	-
Echéancier appels de fonds				

		Montant total €TTC	Part Etat € TTC	Part Ville €TTC
2014- 2015	Convention MOUS N°2 Etat/ Ville/SIDR signée le 17/10/2013 Arrêté DEAL N°13/1198	95 604	46 000	46 000+3 603,69=49 604
Montants appelés			23 000	24 802
Montants réglés			23 000	24 802
Restant à appeler			23 000	24 802
Echéancier appels de fonds			2 018	2 018

		Montant total €TTC	Part Etat € TTC	Part Ville €TTC
2017 2018	Demande de prolongation N°3 MOUS Arrêté N°16-687	95 604	46 000	49 604
Montants appelés			0	0
Montants réglés			0	0
Restant à appeler			46 000	49 604
Echéancier appels de fonds			2018-2019-2020	2018-2019

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

3. Dernier Bilan financier approuvé par la collectivité (CRAC 2015):

Validation en Conseil Municipal du Traité de Concession et de son bilan financier en date du 19 novembre 2016 :

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 495 028	57 167	2 552 195
Participation de la commune	2 446 133	177 916	2 624 049
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 155 220	183 193	2 338 413
Autres produits de gestion	21 472	1 825	23 297
Autres participations	50 258	4 272	54 530
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 758 077	434 181	8 192 258

Charges			
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 578 154	380 663	4 958 817
Frais de gestion	1 152 147		1 152 147
Soldes TVA		-35 265	-35 265
Total charges	7 758 077	434 181	8 192 258

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

1. Charges : le réalisé en 2016

Le réalisé 2016 s'élève à **538 041 € HT**, réparti de la façon suivante :
L'état d'avancement est calculé à la date de rédaction du présent CRAC (octobre 2017)

Section	Libellé	LB	Facturé HT
52-Mise en Etat des Sols	Aides aux Familles	5425	1 260
53-Infrastructure	Honoraires MOE Infrastructure	5441	6 785
53-Infrastructure	Honoraires Géomètre Infrastructure	5442	14 221
53-Infrastructure	CSPS Infrastructure	5443	2 925
53-Infrastructure	Urbaniste	5445	4 450
53-Infrastructure	Autres BET Infrastructure	5448	5 832
53-Infrastructure	Travaux Secondaires	5450	271 162
53-Infrastructure	Autres Concessionnaires	5456	118 625
53-Infrastructure	Autres Frais Divers	5458	26 698
56-Frais de Gestion	Rémunération Forfaitaire	5501	30 148
56-Frais de Gestion	Rémunération Mous	5502	46 000
56-Frais de Gestion	Rémunération Proportionnelle	5503	8 135
56-Frais de Gestion	Rémunération de Commercialisation	5504	1 800
Total général			538 041

MISE EN ETAT DES SOLS

1 260 € HT

- **LB 5425 Aides aux familles**

1 260 € HT

Objet	N° Pièce	Fact.HT	Fact. TTC
Aide au Relogement Année 2016 : Malo Marie Mariette	103572	528,00	528,00
Aide au Relogement Année 2016 : Ouledi Marie Chantal	103573	102,00	102,00
Aide au Relogement Année 2016 : Ouledi Marie Chantal	110486	102,00	102,00
Aide au Relogement Année 2016 : Malo Marie Mariette	110487	528,00	528,00
		1 260,00	1 260,00
TOTAL		1 260,00	1 260,00

Ces aides aux familles concernent essentiellement des aides aux loyers pour les familles en transit sur les opérations suivantes :

Porquerolles : Familles OULEDI et POUNOUSSAMY : 204 €

Coco: Famille MALO MARIETTE : 1 056 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

ETUDES ET TRAVAUX**450 698 € HT**

- **LB 5441 Honoraire Maîtrise d'œuvre Infrastructures**

6 785 € HT

VECTRA (sous-traitant CONCEPT)

Marché N° M08-88 603

Montant du marché : 107 350 € HT

Montant après avenants: 149 205.22 €HT

Etat d'avancement : 84%

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole-Sstrait Vectra	29/01/16	288,75	0,00	24,54	313,29
VECTRA	Rhi Hyacinthe Carambole-Maîtrise d'Oeuvre	29/01/16	1 520,68	140,23	129,26	1 649,94
VECTRA	Rhi Hyacinthe Carambole-Maîtrise d'Oeuvre	29/08/16	1 625,73	136,67	138,19	1 763,92
CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole-Sstrait Vectra	29/08/16	288,75	0,00	24,54	313,29
VECTRA	Rhi Hyacinthe Carambole-Maîtrise d'Oeuvre	30/09/16	3 061,79	268,19	260,25	3 322,04
TOTAL			6 785,70	545,09	576,78	7 362,48

Ces honoraires correspondent au suivi des travaux des secteurs Est et Ouest de Longanis.

- **LB 5442 Honoraires Géomètre Infrastructure**

14 221 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marché Géomètre	01/02/16	1 072,01	60,35	91,12	1 163,13
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marché Géomètre	02/06/16	2 546,40	146,40	216,44	2 762,84
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marché Géomètre	15/06/16	1 815,37	104,37	154,31	1 969,68
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marché Géomètre	15/06/16	3 191,49	183,49	271,28	3 462,77
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°1606-3739-	28/06/16	1 700,00	0,00	144,50	1 844,50
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Caramboles-n°1608-3817-Bornage des Lots 169/171/203/249	12/09/16	2 850,00	0,00	242,25	3 092,25
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Caramboles- n°1610-4022-Relevé Topographie Lots 5bis et 2	01/12/16	1 046,00	0,00	88,91	1 134,91
TOTAL			14 221,27	494,61	1 208,81	15 430,08

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-1780134-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Ces factures correspondent à :

- Relevé topographique et bornages des parcelles (projet d'améliorations acquisitions)
- Etablissement du DMPC de division
- Etablissement du DMPC de réunion de parcelles (secteur Caramboles)

• **LB 5443 CSPS**

2 925 € HT

SOCOTEC

Marché N° M09.95819

Montant du marché : 10 600 € HT

Etat d'avancement: 97%

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	19/01/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	29/02/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	25/03/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	29/04/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	12/05/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	30/09/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	31/10/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	28/11/16	325,00	27,63	352,63
SOCOTEC REUNION	Rhi Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	16/12/16	325,00	27,63	352,63
TOTAL			2 925,00	248,67	3 173,67

Ces honoraires correspondent au suivi de chantier (Secteur Longanis Est et Ouest).

• **LB 5445 Urbaniste**

4 450€ HT

ZONE UP

Marché N° M10-97312

Montant du marché : 34 400 € HT

Etat d'avancement: 48%

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
RODOLPHE COUSIN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	13/01/16	1 150,00	97,75	1 247,75
RODOLPHE COUSIN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	15/03/16	600,00	51,00	651,00
RODOLPHE COUSIN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	30/06/16	2 500,00	212,50	2 712,50
RODOLPHE COUSIN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	15/09/16	200,00	17,00	217,00
TOTAL			4 450,00	378,25	4 828,25

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Ces honoraires correspondent aux avis sur DP des familles suivantes :

- VINGATARRETY/ TURPIN/ MONJUSTA
- LIGDAMIS (OS N°4)
- PC 14 L.E.S Longanis
- PC Opération MAHE

• **LB 5448 Autres Bet Infrastructure**

5 832 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
EXID	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°de16020401-Diagnostics Termites	15/03/16	1 558,06	132,44	1 690,50
EXID	Hyacinthe Caramboles-Devis n°de16021901-État Relatif à la Présence de Termites	15/03/16	329,03	27,97	357,00
EXID	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis De16031705-État Relatif à la Présence de Termites	12/04/16	2 237,10	190,15	2 427,25
EXID	Hyacinthe Caramboles-Devis n°de16082403-Etat Relatif à la Présence Termites	01/09/16	829,03	70,47	899,50
EXID	Fnp 2016-Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°de16062402-État Relatifs Présence Term	31/12/16	879,03	74,72	953,75
TOTAL			5 832,25	495,75	6 328,00

Ces frais d'honoraires correspondent à des expertises Amiante/termites avant cessions aux locataires sur Caramboles.

• **LB 5450 Travaux secondaires**

271 162 € HT

Pour rappel, les marchés de travaux du secteur de Badamiers ont été clôturés :

SBTPC (lot VRD) : 2 690 000 € HT- Marché soldé au réalisé, soit 700 642.93 €HT

CENERGI (lot BT et Eclairage Public) : 403 777 € HT- Marché soldé au réalisé, soit 68 531.35 € HT

EVE (Espaces verts) : 221 336.73 € HT- Marché soldé au réalisé, soit 47 647 € HT

Suite à l'appel d'offres de travaux lancé en 2015 sur le secteur Est de Longanis, les entreprises attributaires sont les suivantes :

TST –LOT 1 VRD

Marché N° M15-121722

Montant du marché : 596 821.60 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2016 : 55 %

BAGELEC-LOT 2 BT ET ECLAIRAGE PUBLIC

Marché N° M15-121725

Montant du marché : 215 054 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2016: 55 %

EVE/EQUILIBRE - LOT 3 ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX

Marché N° M15-121726

Montant du marché : 46 354.70 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2016: 71 %

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

R.Social e	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	R.G TTC	Fact. TTC
CENERGI	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 011010/13 et 021010/13-Divers Trx	02/01/16	1 272,00	0,00	108,12	0,00	1 380,12
BAGELEC	Rhi Hyacinthe Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclairage Public	02/01/16	5 125,70	15,95	435,68	0,00	5 561,38
TIN SANG TERRASS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	01/02/16	10 857,24	-87,56	922,87	-589,00	11 191,11
TIN SANG TERRASS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	29/03/16	19 814,21	-159,79	1 684,21	-1 074,92	20 423,50
BAGELEC	Rhi Hyacinthe Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclairage Public	30/03/16	39 743,02	123,62	3 378,16	0,00	43 121,18
BAGELEC	Rhi Hyacinthe Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclairage Public	30/04/16	22 344,10	69,50	1 899,25	0,00	24 243,35
TIN SANG TERRASS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	30/08/16	11 922,78	-7 960,12	1 013,44	-646,81	12 289,41
BAGELEC	Rhi Hyacinthe Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclairage Public	30/08/16	3 968,35	12,35	337,31	0,00	4 305,66
BAGELEC	Rhi Hyacinthe Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclairage Public	30/09/16	18 523,61	57,61	1 574,51	0,00	20 098,12
TIN SANG TERRASS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	30/09/16	34 968,98	-1 495,02	2 972,36	-1 897,07	36 044,27
TIN SANG TERRASS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	26/10/16	69 219,76	-2 959,34	5 883,68	-3 755,17	71 348,27
EVE	Fnp 2016-Rhi Hyacinthe Carambole à Saint-Denis-Lot 3 Espaces Verts	31/12/16	33 402,36	0,00	2 839,20	0,00	36 241,56
TOTAL			271 162,11	-12 382,80	23 048,79	-7 962,97	286 247,93

• **LB 5456 Autres concessionnaires**

118 625 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
RUNEO NORD	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact n°fe09642137-71-Consommation	02/01/16	14,60	0,31	14,91
LE FRANC	Rhi Hyacinthe Caramboles-Proposition 9321996502-Modif	02/01/16	428,30	36,41	464,71

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
(EDF)	Brancht au 116-118-156				
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhy Hyacinthe Caramboles- Proposition 9321993601-Modif Brancht 92-98-104	02/01/16	377,30	32,07	409,37
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles- Proposition 9321993001-Modif Branchement	02/01/16	479,30	40,74	520,04
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles- Proposition 9321993101-Modif Branchement	02/01/16	479,30	40,74	520,04
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles- Proposition 9322032901-Modif Brancht 235 Rue F. De	02/01/16	275,30	23,40	298,70
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles- Proposition 9321996402-Modif Brancht au 107-108-109	02/01/16	479,30	40,74	520,04
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 9332988801-Modification de Branchement	02/01/16	326,30	27,74	354,04
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles-Be n°8687be-Tarif Bleu	02/01/16	63,55	1,71	65,26
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles- Proposition 9321996302-Modifi Brancht au 94-96-99-1	02/01/16	479,30	40,74	520,04
RUNEO NORD	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis Dv00072460-Fourniture et Pose Supports	02/01/16	217,50	18,49	235,99
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 9332989101-Modification de Branchement	02/01/16	326,30	27,74	354,04
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Hyacinthe Carambole-Fact n°7308701e-Tarif Bleu	02/01/16	64,35	5,47	69,82
RUNEO NORD	Rhi Hyacinthe Caramboles-Fact n°fe10021463-Local	11/04/16	12,55	0,26	12,81
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Hyacinthe Carambole-Fact n°8910133e-Tarif Bleu	31/07/16	63,30	1,69	64,99
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Rhc-Branchement Voie n° 13-14 Rue F. de Mahy-Devis D747/010588/001001	17/11/16	49 731,08	4 227,14	53 958,22
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Fnp 2016-Rhi Hyacinthe Caramboles- Prestations au Canevas-Devis n°d747/011318/001	31/12/16	64 428,55	5 476,43	69 904,98
TOTAL			118 625	10 073,89	128 697,37

Ces frais concernent la dépose des branchements des derniers logements sur Longanis, la consommation d'eau et d'électricité du Local MOUS, ainsi que le paiement des travaux concernant la réalisation d'ouvrages électriques de distribution Publique selon les conventions de Mandat de Maîtrise d'ouvrage signées avec EDF.

• **LB 5458 Autres frais divers**

26 698 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20171216-1780 Rhi H Date de télétransmission : 21/12/2017 Date de réception préfecture : 21/12/2017	Rhi Hyacinthe Caramboles-Pv SOLER JEAN LUC Constat du 7/9/15-	02/01/16	322,58	27,42	350,00

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
QUOTIDIEN DE LA REUNION	Hyacinthe Carambole-Fact n°pa/389 511-Parution Appels d'Offres	18/01/16	280,16	23,81	303,97
JIR	Rhi Hyacinthe Caramboles-F120376 AO Tvx Infrast Longanis	18/01/16	427,49	36,34	463,83
TIN SANG TERRASSEMENTS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2015-059-Gardiennage pour 3 Mois 01/12au29/2	01/02/16	6 800,00	578,00	7 378,00
BARNAVAL J.FRED-SDOI	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°00825-Travaux Nettoyage de Parcelles	14/02/16	10 200,00	867,00	11 067,00
BARNAVAL J.FRED-SDOI	Rhi Hyacinthe Caramboles-Realisation Panneau-Devis 819	24/02/16	106,74	9,07	115,81
TIN SANG TERRASSEMENTS LJ	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 2015-059-Gardiennage pour 3 Mois 01/12au29/2	03/03/16	3 400,00	289,00	3 689,00
ASS DE FAMILLE REYNALD RUN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°116-Nettoyage de Parcelle	19/04/16	353,09	0,00	353,09
ASS DE FAMILLE REYNALD RUN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°122-Débroussaillage + Débarras	31/05/16	3 299,12	0,00	3 299,12
ASS DE FAMILLE REYNALD RUN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°129-Nettoyage Parcelle	31/08/16	304,05	0,00	304,05
ASS DE FAMILLE REYNALD RUN	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°128-Nettoyage Parcelle 12 Allée du Poitou	31/08/16	497,98	0,00	497,98
ASS DE FAMILLE REYNALD RUN	Hyacinthe Caramboles-Devis n°138-Trvx de Démolition Nettoyage Débarras	22/09/16	504,13	0,00	504,13
ASS DE FAMILLE REYNALD RUN	Rhi Hyactinthe Caramboles-Devis n°123-Nettoyage Local Mous	27/09/16	124,83	10,61	135,44
MARGOUILLAT PAYSAGISTE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis n°19/2016-Enlèvement des Ordures et Traitement	21/11/16	400,00	34,00	434,00
TOTAL			26 698,00	2 136,83	32 234,42

Ces frais concernent entre autres :

- Enlèvements des encombrants et débroussaillage de l'emprise libérée de Longanis et emmurement.
- Frais de gardiennage durant le chantier de Longanis Est
- Frais de publication d'Appel d'offres
- Frais d'huissier avant la démolition des logements qui faisaient l'objet d'une assignation en justice

FRAIS DE GESTION

86 083 € HT

La rémunération 2016, conformément à l'article 21 du Traité de Concession, se décompose de la façon suivante :

- **LB 5501 Rémunération forfaitaire au titre de la Maîtrise d'ouvrage**

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

30 148 € HT

(Article 21-1-A) : 7 537€ x 4 trimestres

R.Sociale	Objet	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rem Forfaitaire 2016	15 074,00	15 074,00
SIDR	Rem Forfaitaire 2016	15 074,00	15 074,00
TOTAL		30 148,00	30 148,00

- **LB 5502 Rémunération forfaitaire au titre de la MOUS** **46 000 € HT**

(Article 21-1-B) :

Ville : 2 300 € x 4 trimestres = 9 200

Etat : 9 200 € x 4 trimestres = 36 800

R.Sociale	Objet	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rem Mous 2016	23 000,00	23 000,00
SIDR	Rem Mous 2016	23 000,00	23 000,00
		46 000,00	46 000,00

- **LB 5503 Rémunération proportionnelle** **8 135 € HT**

(Article 21-2) soit 3 % du montant total HT des dépenses de travaux (VRD et démolitions)

R.Sociale	Objet	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rémunération 2016 Proportionnelle sur Dépenses HT	2 304,36	2 304,36
SIDR	Rémunération 2016 Proportionnelle sur Dépenses HT	5 830,50	5 830,50
TOTAL		8 134,86	8 134,86

- **LB 5504 Rémunération de commercialisation** **1 800 € HT**

Article 21-2) soit 3 % du montant HT de la cession

R.Sociale	Objet	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rémunération Proportionnelle Recettes HT 2016 Facturées	270,00	270,00
SIDR	Rémunération Proportionnelle Recettes HT 2016 Facturées	1 530,00	1 530,00
TOTAL		1 800,00	1 800,00

2. Produits : le réalisé en 2016

Le total des produits appelés s'élève à **207 965 € HT** en 2016.

Section	Libellé	LB	Rec. HT
60-Cessions	Cessions aux Occupants	5600	9 000
60-Cessions	Cessions aux Occupants	5600	9 000
60-Cessions	Cessions aux Occupants	5600	9 000
60-Cessions	Cessions aux Occupants	5600	9 000
60-Cessions	Cessions aux Occupants	5600	9 000
60-Cessions	Cessions Externes de Charges Foncières (Taux Normal)	5605	15 000
61-Participations	Participation de la Collectivité a la Mous	5618	145 208
63-Produits de Gestion	Autres Produits de Gestion	5642	2 765
64-Participation Collectivité Subvention	Participation Collectivité Subvention Rhi	5621	-8
Total général			207 965

Accusé de réception par préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

LB 5600. Cessions aux occupants

45 000 €

Payeur	Objet	LB	Date Rec.	Rec. HT	Rec. TTC
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Vente Terrain Coupouchetty	5600	28/04/16	9 000,00	9 000,00
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Vente Terrain Deniset DS 647	5600	04/08/16	9 000,00	9 000,00
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Vente Amaravady DS 656	5600	15/09/16	9 000,00	9 000,00
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Vente Terrain Carpaye DS 650	5600	15/09/16	9 000,00	9 000,00
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Vente Terrain Palassi DS 645	5600	15/09/16	9 000,00	9 000,00
TOTAL				45 000,00	45 000,00

Ces cessions concernent les améliorations acquisitions (LBU) de Caramboles suivi par l'opérateur SICA.

LB 5605 Cessions externes de charges foncières

15 000 €

Payeur	Objet	LB	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Vente Ptz Servantes DS 490	5605	07/07/16	15 000,00	0,00	15 000,00
TOTAL				15 000,00	0,00	15 000,00

Cette cession concerne également un projet d'amélioration acquisition mais hors LBU.

LB 5618 Participation Collectivité MOUS (Collectivité)

145 208 €

Libellé	Payeur	Objet	LB	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
Participation de la Collectivité a la Mous	COMMUNE DE SAINT-DENIS	Appel de Fonds n°5 Mous	5618	03/11/16	145 208,00	0,00	145 208,00
TOTAL					145 208,00	0,00	145 208,00

Cet appel de fonds a été sollicité au titre de la convention MOUS, N°1 et N°2.

LB 5642 Autres produits de gestion

2 765 €

Payeur	Objet	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
BORDIER JEAN ROSAIRE	Bordier Loyers	02/01/16	2 764,98	235,02	3 000,00
TOTAL			2 764,98	235,02	3 000,00

Au 31/12/2016, le montant total des acomptes mensuels (250 € TTC/mois) s'élève à 2 765 € HT sur l'année.

LB 5621 Participation Collectivité Subvention RHI (Etat)

-8 €

Payeur	Objet	LB	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
(DEAL EX DDE)	Régularisation Subv-Arr05-01776 / Demande n°6	5621	07/04/16	-7,68	-0,65	-8,33
				-7,68	-0,65	-8,33

L'appel de fonds N° 6 envoyé le 14/12/2015 a été réglé en date du 07/04/2016. Cet appel de fonds a fait l'objet d'une régularisation d'un montant de 7.68€ HT, soit 8.33 € TTC.

Accusé de réception n° 974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

PREVISIONS DE CHARGES ET DE PRODUITS POUR L'EXERCICE 2017

1. Charges : prévisions 2017

Les dépenses prévisionnelles de l'année 2017 s'élèvent à **1 362 892 € HT**, réparties de la façon suivante :

MISE EN ETAT DES SOLS **1 775 € HT**

- **LB 5413 Frais de notaire** **265 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-13 129 €	-265 €	-1 606 €	-15 000 €

Il est à prévoir des frais de notaires en lien avec la réforme qui nous oblige à passer par un acte notarié lorsque le délai est supérieur à 18 mois entre le Compromis de vente et l'acte.

- **LB 5423 Déménagement** **250 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-16 800 €	-250 €	-82 950 €	-100 000 €

Il est à prévoir des déménagements ponctuels sur le secteur de Caramboles

- **LB 5425 Aides aux familles** **1 260 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-28 149 €	-1 260 €	-40 591 €	-70 000 €

Il est à prévoir des aides aux familles dans le cadre de transit de certaines familles de Caramboles.

ETUDES ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE **1 259 134 € HT**

Ce montant correspondrait aux :

- **LB 5441 Honoraires du Maître d'œuvre** : **10 876 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-114 491 €	-10 876 €	-24 633 €	-150 000 €

Ces honoraires concernent le suivi de la tranche VRD sur la partie Ouest de Longanis.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

- **LB 5442 Honoraires Géomètre/Etude Infrastructures. Pub.** : **4 228 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-59 430 €	-4 228 €	-3 907 €	-67 565 €

Il est prévu des honoraires pour les bornages et les divisions en volume dans le cadre des améliorations acquisitions sur le secteur de Caramboles et le bornage des L.E.S. Longanis.

- **LB 5443 CSPS :** **1 625 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-8 675 €	-1 625 €	-4 300 €	-14 600 €

Ces honoraires correspondraient à la mission CSPS dans le cadre du suivi de la tranche VRD des emprises libérées (Partie Ouest de Longanis).

- **LB 5445 Urbaniste :** **850 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-63 700 €	-850 €	-17 850 €	-82 400 €

Il est à prévoir des honoraires pour le suivi des PC des améliorations acquisitions et des opérations de construction du secteur de Longanis.

- **LB 5448 Autres BET Infrastructures :** **22 541 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-33 013 €	-22 541 €	-1 030 €	-56 584 €

Il est à prévoir des honoraires pour les diagnostics amiantes –termites et les rapports électricité avant démolition pour les logements concernés sur le secteur de Caramboles.

- **LB 5450 Travaux secondaires :** **1 177 791 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-1 348 478 €	-1 177 791 €	-1 019 530 €	-3 545 799 €

Ces provisions concerneront les travaux VRD sur secteur de Longanis Partie Ouest.

- **LB 5456 Autres concessionnaires :** **35 746 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-191 416 €	-35 746 €	-91 788 €	-318 950 €

Il est à prévoir des dépenses pour les déposes de compteurs.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

• **LB 5458 Autres frais divers :** **5 477 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-283 854 €	-5 477 €	-10 669 €	-300 000 €

Des provisions sont à prendre en compte pour les travaux de nettoyages des parcelles sur le secteur de Caramboles.

FRAIS DE GESTION **98 582 € HT**

Ces dépenses correspondent aux prévisions de rémunération.
Concernant la rémunération, et conformément à l'article 21 de la CPA :

• **LB 5501 Rémunération forfaitaire :** **30 148 € HT**
(7 537 €/Trimestre, soit 30 148 €/an)

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-301 480 €	-30 148 €	-30 147 €	-361 775 €

• **LB 5502 Rémunération MOUS :** **46 000 € HT**
(11 500 €/Trimestre, soit 46 000 €/an)

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-448 500 €	-46 000 €	-57 500 €	-552 000 €

• **LB 5503 Rémunération proportionnelle :** **22 434 € HT**
3 % du montant total HT des dépenses de travaux

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
-56 421 €	-22 434 €	-55 269 €	-134 124 €

• **LB Frais financiers sur OCT :** **3 400 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
0 €	-3 400 €	-55 600 €	-59 000 €

Afin d'assurer le portage financier de 'opération, la SIDR souhaite mettre en place une OCT (Ouverture de Crédit Temporaire) d' 1 000 000 € fin 2017.

2. Produits : prévisions 2017

Les produits prévisionnels de l'année 2017 s'élèvent à **507 198 € HT**, répartis de la façon suivante :

LB 5600 Cessions aux occupants **27 000 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
108 000 €	27 000 €	333 000 €	468 000 €

Accusé de réception en préfecture
974 219740115-20171216178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Ces cessions correspondraient à la vente de 3 améliorations acquisitions- SICA

LB 5605 Cessions externes de charges foncières (PTZ)**30 000 € HT**

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
15 000 €	30 000 €	141 528 €	186 528 €

Ces cessions correspondraient à la vente de 2 PTZ.

LB 5621 Participation de la collectivité Subvention RHI (Etat)**429 000 € HT**

Il est prévu au 4^{ème} trimestre de faire un appel de fonds à hauteur de 429 000 € HT.

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
934 360 €	429 000 €	685 869 €	2 049 229 €

LB 5622 Participation de la collectivité à la MOUS (ETAT)**21 198 € HT**

Conformément à la prolongation N°1, il est prévu au 1^{er} trimestre 2017 un appel de fonds Etat au titre de la MOUS à hauteur de 21 198 € HT.

Réalisé au 31/12/2016 (€ HT)	Prévisions 2017 (€ HT)	Prévisions 2018 et + (€ HT)	Budget actualisé (€ HT)
63 594 €	21 198 €	67 199 €	151 991 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

NOUVEAU BILAN FINANCIER

1. CRPO (COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL DE L'OPERATION) ACTUALISE AU 31/12/2016

CRPO actualisé CPA « RHI HYACINTHE CARAMBOLES »

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 447 528	54 894	2 502 422
Participation de la commune	2 518 693	179 866	2 698 559
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 201 220	187 104	2 388 324
Autres produits de gestion	21 472	1 825	23 297
Autres participations	50 258	4 272	54 530
TVA marge sur produits			
Total produits	7 838 945	427 960	8 266 905

Charges			
Maîtrise des sols	797 844	383	798 227
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 576 791	387 053	4 963 844
Frais de gestion	1 249 308		1 249 308
Soldes TVA		-46 597	-46 597
Total charges	7 838 945	427 960	8 266 905

2. PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE

Entre le CRAC 2015 et le CRAC 2016, la participation de la Collectivité augmente de 72 560 € HT, soit 74 510 € TTC.

	CRAC 2015		CRAC 2016	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Participation au foncier	183 000	183 000	183 000	183 000
Participation de la collectivité à la MOUS	170 009	170 009	219 613	219 613
Participation au financement des équipements publics	2 093 124	2 271 040	2 116 080	2 295 946
MONTANT TOTAL	2 446 133	2 624 049	2 518 693	2 698 559

Les deux principales raisons de l'augmentation de la participation de la collectivité sont les suivantes :

- **Augmentation en lien avec la prorogation de la MOUS**
- **Perte de 5 charges foncières sur l'opération MAHE**

Accusé de réception en préfecture
 974-219740116, le 16/12/2016 à 11h
 Date de télétransmission : 21/12/2017
 Date de réception préfecture : 21/12/2017

Echéancier des appels de fonds de la collectivité :

VERSEMENT	Total Budget	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018+
Participation de la collectivité au financement des équipements Publics	2 295 946			597 286	404 946	501 575	-1 503 807				2 295 946
Participation de la collectivité à la MOUS	219 613								145 208		37 071 37 334
Avance Encaissement	2 190 352	200 000	286 546				+1 503 807 + 199 999				
Avance Remboursement	-2 190 352			-486 546							-1 703 806

3. SUBVENTION RHI –ETAT

Participation Collectivité – Subvention RHI (Appels de fonds Etat)

- 2007 : 15 826 € HT, soit 17 171 € TTC
- 2009 : 195 859 € HT, soit 212 507 € TTC
- 2011 : 346 411 € HT, soit 375 856 € TTC
Différence de – 65 113 € HT (soit -70 648 € TTC) entre le montant appelé et le montant réglé sur l'appel de fonds N°3
→Régulé 305 207 € TTC (en 2013)
- 2013 : 325 265 € HT, soit 352 913 € TTC
Différence de 21 240 €HT (soit -23 045 € TTC) entre le montant appelé et le montant réglé sur l'appel de fonds N°4
→Régulé 329 867 € TTC (en 2014)
- 2014 : Un appel de fonds N°5 a été réalisé, pour un montant de 132 477.57 € HT, soit 143 738 € TTC en date du 02/12/2014 (non encaissé au 31/12/2014)
Différence de 83 677 €HT (soit -90 789 € TTC) entre le montant appelé et le montant réglé sur l'appel de fonds N°5
→Régulé 52 948 € TTC (en 2015)
- 2015 : Un appel de fonds N°6 a été réalisé, pour un montant de 88 558 € HT, soit 96 085 € TTC en date du 14/12/2015 (non encaissé au 31/12/2015)
- 2016 : Différence de 7.68 €HT (soit -8 € TTC) entre le montant appelé et le montant réglé sur l'appel de fonds N°6
→Régulé 96 077€ TTC (en 2016)
- 2017 : 429 000 € HT, soit 465 466 € TTC
- 2018 : 200 000 € HT, soit 217 001 € TTC
- 2020 : 485 869 € HT, soit 527 168 € TTC

Un total de 2 049 229 € HT soit 2 223 413 € TTC

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Participation Collectivité – Subvention MOUS (Appels de fonds Etat)

Conformément à la prolongation MOUS N°3 signé le 26 aout 2016, la ligne budgétaire MOUS ETAT a été augmentée de 46 000 €, passant de 105 992 € à 151 991 €.

- 2013 : 10 599 € HT, soit 11 500 € TTC (Appelé et réglé en 2013)
- 2015 : Un appel de fonds N°2 a été effectué en date du 02/01/2015 à hauteur de 31 797 € HT, soit 34 500 € TTC (Régulé en date du 11/03/2015)
L'appel de fonds N°3 a été réalisé en date du 14/12/2015 à hauteur de 21 198 € HT, soit 23 000 € TTC (Non réglé au 31/12/2015)
- 2016 : L'appel de fonds N°3 a été réglé en date du 23/03/2016 pour un montant de 23 000 € TTC
- 2017 : Un appel de fonds N° 4 I est prévu au 1er trimestre 2017 pour un montant de 21 198 € HT, soit 23 000 € TTC
- 2018 : 23 559 € HT, soit 25 561 € TTC
- 2019 : 19 759 € HT, soit 21 438 € TTC
- 2020 : 23 881 € HT, soit 25 911 € TTC

Un total de 151 991 € HT soit 164 910 € TTC

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

SYNTHESE

Exercice 2016

Les dépenses réalisées au cours de l'année 2016 s'élèvent à **538 041 € HT**.
Les produits appelés en 2016 s'élèvent à **207 965 € HT**.

Exercice 2017

Les dépenses prévues pour l'année 2017 s'élèvent à **1 362 892 € HT**.
Les produits à appeler en 2017 s'élèvent à **507 198 € HT**.

Conclusions

Entre les CRAC 2015 et 2016, le bilan global de l'opération a augmenté de 80 868 € HT, soit un montant total de **7 838 945 € HT (soit 8 266 905 € TTC)**.

La participation totale de la Collectivité augmente de 72 560 € HT (soit 74 510 € TTC), soit un montant total de 2 698 559 € TTC, répartie de la manière suivante :

	CRAC 2015		CRAC 2016	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Participation au foncier	183 000	183 000	183 000	183 000
Participation de la collectivité à la MOUS	170 009	170 009	219 613	219 613
Participation au financement des équipements publics	2 093 124	2 271 040	2 116 080	2 295 946
MONTANT TOTAL	2 446 133	2 624 049	2 518 693	2 698 559

1- Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au foncier (Rappel):

- 2007 : 183 000 € TTC
- Un total de 183 000 € TTC**

2-Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au financement des équipements publics:

- 2021 : 2 295 946 € TTC

Un total de 2 116 080 € HT soit 2 295 946 € TTC

3-Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au titre de la MOUS

- 2016 : 145 208 € TTC
- 2018 : 37 334 € TTC
- 2019 : 37 071 € TTC

Un total de 219 613 € TTC

Les deux principales raisons de l'augmentation de la participation de la collectivité sont les suivantes :

- **Augmentation en lien avec la prorogation de la MOUS**
- **Perte de 5 charges foncières sur l'opération MAHE**

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

En conclusion, la collectivité doit désormais se prononcer sur la validation :

- du Réalisé 2016 et des Prévisions 2017
- du nouveau CRPO actualisé au 31/12/2016
- de la nouvelle participation de la collectivité
- de l'avenant N°11 faisant état de la nouvelle participation financière

La collectivité doit enfin valider la programmation de logements, d'un nombre total de **252** à savoir :

• LES	36
• Acquisition / Amélioration	52
• Locatifs LTTS collectifs	77
• Locatifs LLTS individuels	82
• Lots libres	5

Soit 252 logements

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES

ANNEXE 2 : Zoom sur Caramboles

ANNEXE 3 : Ecart entre les 2 CRPO

ANNEXE 4 : Journal des écritures comptables

ANNEXE 5 : Bilan financier en € HT

ANNEXE 6 : Bilan financier en € TTC

ANNEXE 7 : Récapitulatif des demandes de versements de fonds subvention Etat

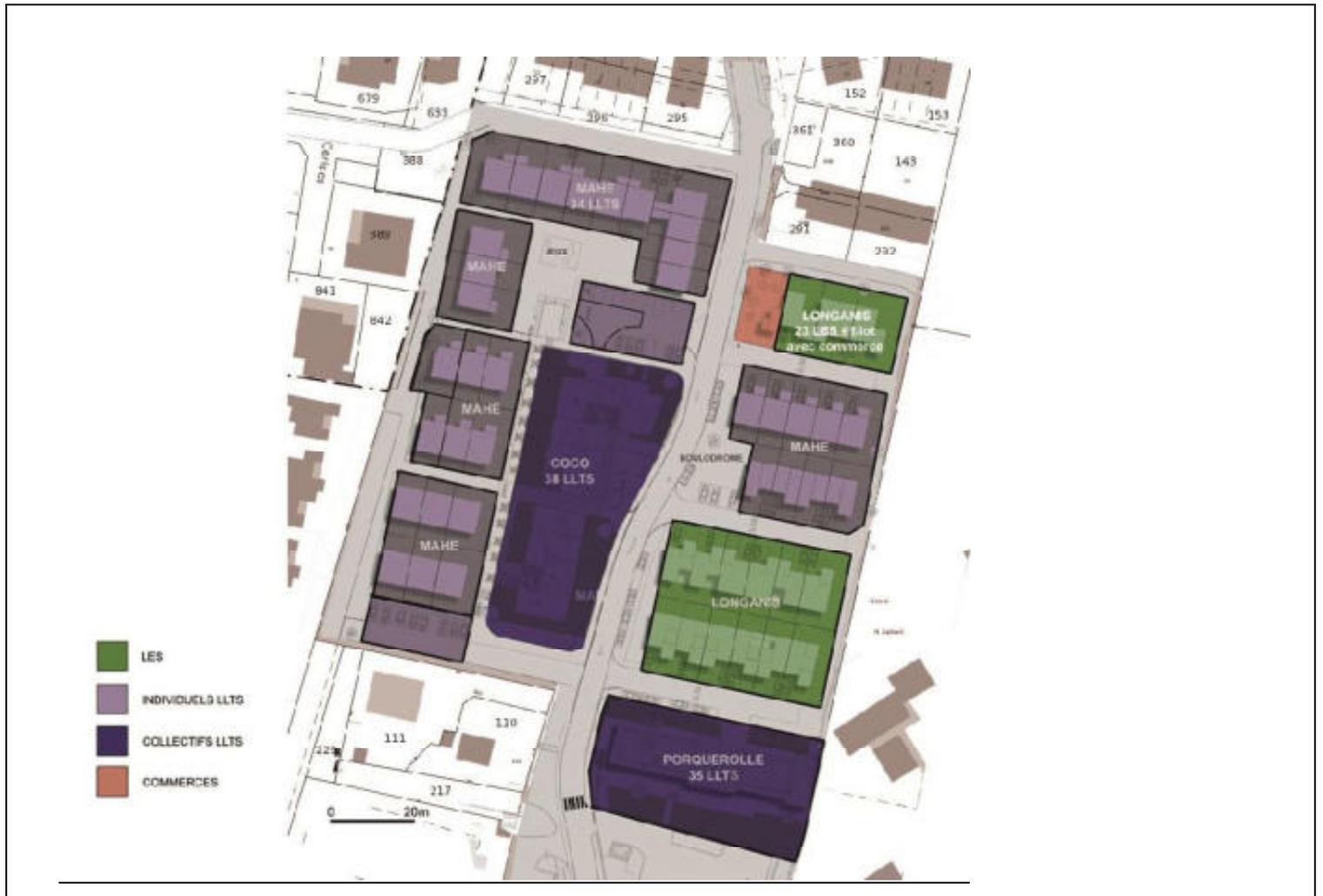
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 1 :

**Plan projet d'aménagement des 3
secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE
CARAMBOLES**

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20171216-178015a-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2017
 Date de réception préfecture : 21/12/2017



Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20171216-178015a-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2017
 Date de réception préfecture : 21/12/2017



Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20171216-178015a-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2017
 Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 2 :

Zoom sur Caramboles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



Plan des démolitions et des maintiens de logement
ZAC RHI Hyacinthe Caramboles
 SIDR / Mairie de Saint-Denis | 28 février 2017
 ZONE UI

■ Maintien du logement
■ Démolition de logement

SIDR (

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20171216-178015a-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2017
 Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 3 :

Evolution du Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération- CRPO

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

RHI HYACINTHE CARAMBOLES

EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL D'OPERATION DEPUIS LA DERNIERE APPROBATION

19/11/2016

	Dernier CRPO approuvé				CRPO ACTUALISE			
	19/11/2016				oct-17			
	HT	% TVA	TVA	TTC	HT	% TVA	TVA	TTC
A : 5600/Cessions Aux Occupants	468 000		-	468 000	468 000		-	468 000
A : 5601/Cessions de Lots Libres	210 000		-	210 000	210 000		-	210 000
A : 5603/Affectation Interne de Charges Foncières /	1 520 000	2,1%	31 920	1 551 920	1 472 500	2,1%	30 922	1 503 422
A : 5605/Cessions externes de Charges Foncières /	15 000	8,5%	1 275	16 275	186 528	8,5%	14 580	201 108
A : 5606/Affectation Interne de Charges Foncières /	282 028	8,5%	23 972	306 000	110 500	8,5%	9 392	119 892
A : 5610/Participation de la Collectivité Au Foncier	183 000		-	183 000	183 000		-	183 000
A : 5613/Participation Collectivité Financement Equi	2 093 124	8,5%	177 916	2 271 040	2 116 080	8,5%	179 866	2 295 946
A : 5614 Autres participations	50 258		4 272	54 530	50 258		4 272	54 530
A : 5618/Participation Collectivité à la MOUS	170 009			170 009	219 613			219 613
A : 5624/Participation SIDR sur bati + Foncier	599 774			599 774	599 774			599 774
A : 5642/Autres produits de gestion	21 472	8,5%	1 825	23 297	21 472	8,5%	1 825	23 297
A : 5621/Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	8,5%	174 184	2 223 413	2 049 229	8,5%	174 184	2 223 413
A : 5622/Participation Collectivité Subvention MOUS	105 991	8,5%	9 009	115 000	151 991	8,5%	12 919	164 910
TVA SUR MARGE	-	9 808	9 808					
TOTAL DES PRODUITS	7 758 077		434 180	8 192 257	7 838 945		427 960	8 266 905
B : 5507/Frais de Portage Financier	16 458			16 458	16 458			16 458
B : 5508/Frais Financiers Sur Oct	59 000			59 000	59 000			59 000
B : 5400/Acquisition du bati SIDR	599 774			599 774	599 774			599 774
B : 5411/Terrains de la Collectivité	183 001			183 001	183 001			183 001
B : 5413/Frais de Notaire	15 000	2,1%	383	15 383	15 000	2,1%	383	15 383
B : 5416/Autres Frais Fonciers	15 000	8,5%	1 275	16 275	69	8,5%		69
B : 5422/Indemnité de Décasement	120 000			120 000	120 000			120 000
B : 5423/Déménagement	100 000	8,5%	8 500	108 500	100 000	8,5%	8 500	108 500
B : 5424/Libération des Terrains - Démolition - Evacu	925 000	8,5%	78 625	1 003 625	925 000	8,5%	78 625	1 003 625
B : 5425/Aides Aux Familles	70 000			70 000	70 000			70 000
B : 5441/Honoraires Moe Infrastructure	150 000	8,5%	12 750	162 750	150 000	8,5%	12 750	162 750
B : 5442/Honoraires Géomètre Infrastructure	67 565	8,5%	5 743	73 308	67 565	8,5%	5 743	73 308
B : 5443/Csps Infrastructure	10 600	8,5%	901	11 501	14 600	8,5%	1 241	15 841
B : 5445/Urbaniste	82 400	8,5%	7 004	89 404	82 400	8,5%	7 004	89 404
B : 5448/Autres Bet Infrastructure	42 790	2,1%	3 043	45 833	56 584	2,1%	4 216	60 800
B : 5450/Travaux Secondaires	3 545 799	8,5%	301 393	3 847 192	3 545 799	8,5%	301 393	3 847 192
B : 5453/Frais de Commercialisation	20 000	8,5%	1 700	21 700	20 000	8,5%	1 700	21 700
B : 5454/Imprévus	78 107			78 107				-
B : 5456/Autres Concessionnaires	260 000	8,5%	22 060	282 060	318 950	8,5%	27 047	345 997
B : 5457/Frais de Communication	20 893	8,5%	1 776	22 669	20 893	8,5%	1 776	22 669
B : 5458/Autres Frais Divers	300 000	8,5%	24 293	324 293	300 000	8,5%	24 183	324 183
B : 5501/Rémunération Forfaitaire	361 775			361 775	361 775			361 775
B : 5502/Rémunération Mous	460 000			460 000	552 000			552 000
B : 5503/Rémunération Proportionnelle	134 124			134 124	134 124			134 124
B : 5504/Rémunération de Commercialisation	20 790			20 790	25 951			25 951
B : 5505/Rémunération de Clôture	50 000			50 000	50 000			50 000
B : 5506/Rémunération du Foncier	50 000			50 000	50 000			50 000
			- 35 265	- 35 265			- 46 597	- 46 597
TOTAL DES CHARGES	7 758 077		434 180	8 192 257	7 838 945		427 960	8 266 905

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 4 :

Ecart entre les 2 CRPO

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

ECART CRPO -RHI HYACINTHE CARAMBOLES N°30240101

	BILAN CRAC 2007 € HT	BILAN CRAC 2008 € HT	BILAN CRAC 2009 € HT	BILAN CRAC 2010 € HT	BILAN CRAC 2011 € HT	BILAN CRAC 2012 € HT	BILAN CRAC 2013 € HT	BILAN CRAC 2014 € HT	BILAN CRAC 2015 € HT	BILAN CRAC 2016 € HT	ECART CRAC 2015-2016	OBSERVATIONS
A : 5600/Cessions Aux Occupants	630 000	630 000	468 000	468 000	468 000	468 000	468 000	468 000	468 000	468 000	0	
A : 5601/Cessions de Lots à bâtir			210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	0	
A : 5603/Affectation Interne de Charges Foncières / localif	1 482 000	1 377 500	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 472 500	-47 500	Perte de 5 charges foncières sur l'opération MAHE (soit 5 x 9 500€)
A : 5605/Cessions Externes de Charges Foncières / Accession					15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	186 528	171 528	Basculement des recettes de la ligne budgétaire 5606 à 5605 concernant les L.E.S. Longanis de SICA et ceux de Caramboles
A : 5606/Affectation Interne de Charges Foncières / Accession	323 000	289 000	314 500	314 500	306 000	306 000	306 000	306 000	282 028	110 590	-171 528	
A : 5610/Participation de la Collectivité Au Foncier	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	0	
A : 5613/Participation Collectivité Financement Equipements	819 437	990 302	1 215 099	1 385 987	1 917 814	1 928 325	2 232 917	2 071 817	2 069 124	2 116 080	22 956	Augmentation de la participation de la collectivité
A : 5614/Autres participations								50 258	50 258	50 258	0	
A : 5618/Participation de la Collectivité à la MOUS								170 009	170 009	219 613	49 604	Augmentation de la participation de la collectivité au titre de la MOUS conformément à la prolongation N°3 N°16.687
A : 5624/Participation SIDR sur bâti + Foncier	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	0	
A : 5640/Autres produits de gestion							17 972	18 707	21 472	21 472	0	
TVA SUR MARGES		-32 365	-32 365	-32 365	-32 365	9 808	9 808	9 808	9 808	9 808	9 808	Au premier trimestre 2017, le régime particulier de la TVA sur marge, prévu à l'article 257-B du Code Général des Impôts, ne peut plus être appliqué. La provision de 9 808 € qui avait été appliquée est donc supprimée.
A : 5621/Participation Collectivité Subvention MOUS	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	0	Augmentation de la participation de la collectivité au titre de la MOUS conformément à la prolongation N°3 N°16.687
A : 5622/Participation Collectivité Subvention MOUS					69 000	69 000	69 000	105 991	105 991	151 990	46 000	
TOTAL DES PRODUITS	6 086 440	6 086 440	6 627 637	6 698 135	7 305 453	7 338 520	7 661 084	7 758 077	7 758 077	7 839 945	80 868	
B : 5507/Frais de Portage Financier	19 028	19 028	75 458	75 458	75 458	75 458	16 458	16 458	16 458	16 458	0	
B : 5508/Frais Financiers Sur Oct	56 430	56 430					59 000	59 000	59 000	59 000	0	
B : 5400/Acquisition du bâti SIDR	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	0	
B : 5411/Terrains de la Collectivité	183 000	183 000	183 000	183 000	183 001	183 001	183 001	183 001	183 001	183 001	0	
B : 5413/Frais de Notaire	5 000	5 000	5 000	5 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	0	
B : 5416/Autres Frais Foncières	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	69	-14 931	Rajustement à la baisse
B : 5422/Indemnité de Décaissement	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	0	
B : 5423/Déménagement	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0	
B : 5424/Libération des Terrains - Démolition - Evacuation	550 800	550 800	550 800	550 800	925 000	925 000	925 000	925 000	925 000	925 000	0	
B : 5425/Aides Aux Familles	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	0	
B : 5401/Etudes préopérationnelles		16 880									0	
B : 5441/Honoraires Moe Infrastructure	330 871	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	0	
B : 5442/Honoraires Géomètres Infrastructure	70 000	49 565	49 565	49 565	67 565	67 565	67 565	67 565	67 565	67 565	0	
B : 5443/Ceps Infrastructure	66 174	66 174	10 600	10 600	10 600	10 600	10 600	10 600	10 600	14 600	4 000	Rajustement à la hausse
B : 5445/Urbaniste	95 000	78 120	82 400	82 400	82 400	82 400	82 400	82 400	82 400	82 400	0	
B : 5446/Contrôle Technique Infrastructure	10 000										0	
B : 5447/Etudes de Soli Infrastructure	10 000	10 000									0	
B : 5448/Autres Bât Infrastructure	20 000	20 000	6 990	6 990	22 278	32 790	32 790	32 790	42 790	59 584	13 794	Rajustement à la hausse
B : 5450/Traux Secondaires	2 873 717	2 873 717	3 315 114	3 545 799	3 545 799	3 545 799	3 545 799	3 545 799	3 545 799	3 545 799	0	
B : 5453/Frais de Commercialisation	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	0	
B : 5454/Imprévis	76 402	171 537	270 993	50 000	1	92 990	157 062	78 107			-78 107	
B : 5456/Autres Concessionnaires	50 000	50 000	50 000	100 000	200 000	200 000	217 972	250 000	260 000	319 950	59 950	Rajustement à la hausse
B : 5457/Frais de Communication	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 893	20 893	20 893	0	
B : 5458/Autres Frais Divers	114 596	230 767	230 767	230 767	218 488	241 045	241 045	241 045	300 000	300 000	0	
B : 5459/Assurance	8 272	8 272									0	
B : 5501/Rémunération Foncière	150 740	150 740	150 740	241 183	241 183	241 183	361 775	361 775	361 775	361 775	0	
B : 5502/Rémunération Mous	230 000	230 000	230 000	230 000	368 000	368 000	460 000	460 000	460 000	552 000	92 000	Augmentation de la Rémunération MOUS conformément à la prolongation MOUS N°3 N°16.687
B : 5503/Rémunération Proportionnelle	102 736	102 736	102 736	122 898	134 124	134 124	134 124	134 124	134 124	134 124	0	
B : 5504/Rémunération de Commercialisation	18 900	18 900	18 900	18 900	21 780	21 780	20 790	20 790	20 790	25 951	5 161	Rajustement à la hausse
B : 5505/Rémunération de Clôture	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	
B : 5506/Rémunération du Foncier	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	
TOTAL DES CHARGES	6 086 440	6 086 440	6 627 637	6 698 135	7 305 453	7 338 520	7 661 084	7 758 077	7 758 077	7 839 945	80 868	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 5 :

Journal des écritures

comptables

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

JOURNAL DES ECRITURES COMPTABLES 2016

Libellé	LB	R.Sociale	Objet	N° Pièce	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	R/G TTC	Fact. TTC
Aides aux Familles	5425	DIVERS	Aide au Relogement Année 2016 : Malo Marie Mariette	103572	04/01/16	528,00	0,00	0,00	0,00	528,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS	Aide au Relogement Année 2016 : Ouledi Marie Chantal	103573	04/01/16	102,00	0,00	0,00	0,00	102,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS	Aide au Relogement Année 2016 : Malo Marie Mariette	110487	01/07/16	528,00	0,00	0,00	0,00	528,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS	Aide au Relogement Année 2016 : Ouledi Marie Chantal	110486	01/07/16	102,00	0,00	0,00	0,00	102,00
Total Aides aux Familles						1 260,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00
Honoraires MOE Infrastructu	5441	CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole-Straitt Vectra	106131	29/01/16	288,75	0,00	24,54	0,00	313,29
Honoraires MOE Infrastructu	5441	VECTRA	Rhi Hyacinthe-Carambole-Maitrise d'Oeuvre	106131	29/01/16	1 520,88	140,23	129,26	0,00	1 690,94
Honoraires MOE Infrastructu	5441	CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole-Straitt Vectra	111197	29/08/16	288,75	0,00	24,54	0,00	313,29
Honoraires MOE Infrastructu	5441	VECTRA	Rhi Hyacinthe-Carambole-Maitrise d'Oeuvre	111197	29/08/16	1 625,73	136,67	138,19	0,00	1 763,92
Honoraires MOE Infrastructu	5441	VECTRA	Rhi Hyacinthe-Carambole-Maitrise d'Oeuvre	111675	30/09/16	3 061,79	268,19	260,25	0,00	3 322,04
Total Honoraires MOE Infrastructure						6 785,70	545,09	576,78	0,00	7 362,48
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché Géomètre	108356	01/02/16	1 072,01	60,35	91,12	0,00	1 163,13
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché Géomètre	109496	02/06/16	2 546,40	146,40	216,44	0,00	2 762,94
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché Géomètre	109087	15/06/16	3 191,49	183,49	271,28	0,00	3 462,77
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché Géomètre	109085	15/06/16	1 815,37	104,37	154,31	0,00	1 969,69
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°1606-3739-Etablissement	109420	28/08/16	1 700,00	0,00	144,50	0,00	1 844,50
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°1608-3817-Bornage de	111556	12/09/16	2 850,00	0,00	242,25	0,00	3 092,25
Honoraires Géomètre Infrasti	5442	OCEAN INDIEN T Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°1610-4022-Relevé Topo	113303	01/12/16	1 046,00	0,00	88,91	0,00	1 134,91
Total Honoraires Géomètre Infrastructure						14 221,27	494,61	1 208,81	0,00	15 430,08
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	105672	19/01/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	106667	29/02/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	107433	25/03/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	108404	29/04/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	108403	12/05/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	111978	30/09/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	112946	31/10/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	113475	28/11/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
CSPS Infrastructure	5443	SOCOTEC REUN Rhi	Hyacinthe-Carambole-Marché CSPS	114044	16/12/16	325,00	0,00	27,63	0,00	352,63
Total CSPS Infrastructure						2 925,00	0,00	248,67	0,00	3 173,67
Urbaniste	5445	RODOLPHE COUR Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	104792	13/01/16	1 150,00	0,00	97,75	0,00	1 247,75
Urbaniste	5445	RODOLPHE COUR Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	108405	15/03/16	600,00	0,00	51,00	0,00	651,00
Urbaniste	5445	RODOLPHE COUR Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	109633	30/06/16	2 500,00	0,00	212,50	0,00	2 712,50
Urbaniste	5445	RODOLPHE COUR Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Suivi Urbanistique de la ZAC	111392	15/09/16	200,00	0,00	17,00	0,00	217,00
Total Urbaniste						4 450,00	0,00	378,25	0,00	4 828,25
Autres BET Infrastructure	5448	EXID	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Devis n°de16020401-Diagnosti	107825	15/03/16	1 558,06	0,00	132,44	0,00	1 690,50
Autres BET Infrastructure	5448	EXID	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°de16021901-Etat Relatif à	107261	15/03/16	329,03	0,00	27,97	0,00	357,00
Autres BET Infrastructure	5448	EXID	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Devis De16031705-Etat Relatif	107827	12/04/16	2 237,10	0,00	190,15	0,00	2 427,25
Autres BET Infrastructure	5448	EXID	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°de16082403-Etat Relatif à	111372	01/09/16	829,03	0,00	70,47	0,00	899,50
Autres BET Infrastructure	5448	EXID	Fnp 2016-Rhi Hyacinthe-Caramboles-Devis n°de16082402	114646	31/12/16	879,03	0,00	74,72	0,00	953,75
Total Autres BET Infrastructure						5 832,26	0,00	496,75	0,00	6 328,00
Travaux Secondaires	5450	BAGELEC	Rhi Hyacinthe-Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclair	105425	02/01/16	5 125,70	15,95	435,68	0,00	5 561,38
Travaux Secondaires	5450	CENERGI DEVEL Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis 011010/13 et 021010/13	108101	02/01/16	1 272,00	0,00	108,12	0,00	1 380,12
Travaux Secondaires	5450	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	105652	01/02/16	10 857,24	-87,56	922,87	-589,00	11 191,11
Travaux Secondaires	5450	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	107492	29/03/16	19 814,21	-159,79	1 684,21	-1 074,92	20 423,50
Travaux Secondaires	5450	BAGELEC	Rhi Hyacinthe-Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclair	108187	30/03/16	39 743,02	123,62	3 378,16	0,00	43 121,18
Travaux Secondaires	5450	BAGELEC	Rhi Hyacinthe-Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclair	110703	30/04/16	22 344,10	69,50	1 899,25	0,00	24 243,35
Travaux Secondaires	5450	BAGELEC	Rhi Hyacinthe-Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclair	111795	30/08/16	3 968,35	12,35	337,31	0,00	4 305,66
Travaux Secondaires	5450	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	111111	30/08/16	11 922,78	-7 960,12	1 013,44	-646,81	12 289,41
Travaux Secondaires	5450	BAGELEC	Rhi Hyacinthe-Carambole à Saint-Denis-Lot 2 Bt et Éclair	112909	30/09/16	18 523,61	57,61	1 574,51	0,00	20 098,12
Travaux Secondaires	5450	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	111796	30/09/16	34 968,98	-1 495,02	2 972,36	-1 897,07	36 044,27
Travaux Secondaires	5450	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles à Saint-Denis-Lot 1 VRD	112582	26/10/16	69 219,76	-2 859,34	5 883,68	-3 755,17	71 348,27
Travaux Secondaires	5450	EVE	Fnp 2016-Rhi Hyacinthe-Carambole à Saint-Denis-Lot 3 E	114654	31/12/16	33 402,36	0,00	2 839,20	0,00	36 241,56
Total Travaux Secondaires						271 162,11	-12 382,80	23 048,79	-7 962,97	286 247,93
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9321993101-Modif	111229	02/01/16	479,30	0,00	40,74	0,00	520,04
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Carambole-Fact n°7308701e-Tarif Bleu	104880	02/01/16	64,35	0,00	5,47	0,00	69,82
Autres Concessionnaires	5456	RUNEO NORD	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Devis Dv00072460-Fourniture e	109400	02/01/16	217,50	0,00	18,49	0,00	235,99
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9321996302-Modif	111328	02/01/16	479,30	0,00	40,74	0,00	520,04
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis 9332989101-Modification	111417	02/01/16	326,30	0,00	27,74	0,00	354,04
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 93219984501-Modif	111234	02/01/16	377,30	0,00	32,07	0,00	409,37
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9321993601-Modif	111324	02/01/16	377,30	0,00	32,07	0,00	409,37
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9321998502-Modif	111334	02/01/16	428,30	0,00	36,41	0,00	464,71
Autres Concessionnaires	5456	RUNEO NORD	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Fact n°e09642137 71-Consom	107009	02/01/16	14,60	0,00	0,31	0,00	14,91
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9322032901-Modif	111336	02/01/16	275,30	0,00	23,40	0,00	298,70
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Be n°8687be-Tarif Bleu	106717	02/01/16	63,55	0,00	1,71	0,00	65,26
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9321996402-Modif	111331	02/01/16	479,30	0,00	40,74	0,00	520,04
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis 9332988801-Modification	111415	02/01/16	326,30	0,00	27,74	0,00	354,04
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Proposition 9321993001-Modif	111338	02/01/16	479,30	0,00	40,74	0,00	520,04
Autres Concessionnaires	5456	RUNEO NORD	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Fact n°e10021483-Local	107938	11/04/16	12,55	0,00	0,28	0,00	12,81
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Hyacinthe-Carambole-Fact n°8910133e-Tarif Bleu	111350	31/07/16	63,30	0,00	1,69	0,00	64,99
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Rhc-Branchement Voie n° 13-14 Rue F. de Mahy-Devis D	113105	17/11/16	49 731,08	0,00	4 227,14	0,00	53 958,22
Autres Concessionnaires	5456	ELECTRICITE DE Rhi	Fnp 2016-Rhi Hyacinthe-Caramboles-Prestations au Cane	114649	31/12/16	64 428,55	0,00	5 476,43	0,00	69 904,98
Total Autres Concessionnaires						118 623,48	0,00	10 073,89	0,00	128 697,37
Autres Frais Divers	5458	SOLER JEAN LUI/Fnp	2015-Rhi Hyacinthe-Caramboles-Pv Constat du 7/9/15	105476	02/01/16	-322,58	0,00	-27,42	0,00	-350,00
Autres Frais Divers	5458	SOLER JEAN LUI/Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Pv Constat du 7/9/15	105185	02/01/16	322,58	0,00	27,42	0,00	350,00
Autres Frais Divers	5458	JIR	Rhi Hyacinthe-Caramboles-F120376 AO Tw Infrast Longar	104870	18/01/16	427,49	0,00	36,34	0,00	463,83
Autres Frais Divers	5458	QUOTIDEN DE L	Hyacinthe-Carambole-Fact n°pa/389 511-Parution Appels	104968	18/01/16	280,16	0,00	23,81	0,00	303,97
Autres Frais Divers	5458	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis 2015-059-Gardiennage p	105581	01/02/16	6 800,00	0,00	578,00	0,00	7 378,00
Autres Frais Divers	5458	BARNAVAL J.FRIR Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°00825-Travaux Nettoyz	106332	14/02/16	10 200,00	0,00	867,00	0,00	11 067,00
Autres Frais Divers	5458	BARNAVAL J.FRIR Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Realisation Travaux-Devis 815	106360	24/02/16	106,74	0,00	9,07	0,00	115,81
Autres Frais Divers	5458	TIN SANG TERR/Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis 2015-059-Gardiennage p	106575	03/03/16	3 400,00	0,00	289,00	0,00	3 689,00
Autres Frais Divers	5458	ASS DE FAMILLE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°116-Nettoyage de Parc	108063	19/04/16	353,09	0,00	0,00	0,00	353,09
Autres Frais Divers	5458	ASS DE FAMILLE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°122-Débroussaillage +	109146	31/05/16	3 299,12	0,00	0,00	0,00	3 299,12
Autres Frais Divers	5458	ASS DE FAMILLE Rhi	Hyacinthe-Caramboles-Devis n°128-Nettoyage Parcelle	111572	31/08/16	497,98	0,00	0,00	0,00	497,98



ANNEXE 6 :

Bilan financier en € HT

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Echéancier prévisionnel réalisé HT : 30240101-RHI HYACINTHE CARAMBOLES-9704-1-Aménagement-Nord Est - établi le 13/10/2017 à 14:27

Designation lignes budgétaires	Budget prec.	Ecart HT	Budget HT	A fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
En Euros										
A : 30240101/5600-Cessions aux Occupants	468 000		468 000	63 000	45 000	27 000	36 000	36 000	126 000	135 000
A : 30240101/5601-Cessions de Lots a Batir	210 000		210 000					120 000		90 000
A : 30240101/5603-Affectation Interne de Charges Foncières / Locatif (Tr)	1 520 000	-47 500	1 472 500	969 000			275 500			228 000
A : 30240101/5605-Cessions Externes de Charges Foncières (Taux Normal)	15 000	171 528	186 528		15 000	30 000	119 000	22 528		
A : 30240101/5606-Affectation Interne de Charges Foncières / Accession (Tn)	282 028	-171 528	110 500	110 500						
A : 30240101/5610-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000		183 000							
A : 30240101/5613-Participation Collectivité Financement Equipements Publics	2 093 124	22 956	2 116 080							2 116 080
A : 30240101/5614-Autres Participations	50 258		50 258	50 258						
A : 30240101/5618-Participation de la Collectivité a la Mous	170 009	49 604	219 613		145 208		37 334	37 071		
A : 30240101/5624-Participation Sidr sur Bati + Foncier	599 774		599 774						599 774	
A : 30240101/5642-Autres Produits de Gestion	21 472		21 472	18 707	2 765					
A : 30240101/5621-Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229		2 049 229	934 368	-8	429 000	200 000			485 869
A : 30240101/5622-Participation Collectivité Subvention Mous	105 992	45 999	151 991	63 594		21 198	23 559	19 759	23 881	
A : 30240101/5643-TVA / Marge sur Produits	-9 808	9 808								
Sous-total produits	7 758 077	80 867	7 838 945	2 392 427	207 965	507 198	691 393	235 358	749 655	3 054 949
B : 30240101/5507-Frais de Portage Financier	-16 458		-16 458	-1 852		-1	-5 499	-2 000	-2 000	-5 106
B : 30240101/5508-Frais Financiers sur Oct	-59 000		-59 000			-3 400	-13 500	-22 400	-17 500	-2 200
B : 30240101/5400-Acquisition du Bati Sidr	-599 774		-599 774							-599 774
B : 30240101/5411-Terrains de la Collectivité	-183 001		-183 001	-183 001						
B : 30240101/5413-Frais de Notaire	-15 000		-15 000	-13 129		-265				-1 606
B : 30240101/5415-Honoraires Géomètre Maître des Sols										
B : 30240101/5416-Autres Frais Fonciers	-15 000	14 931	-69	-69						
B : 30240101/5422-Indemnité de Décasement	-120 000		-120 000	-12 000			-36 000	-36 000	-36 000	
B : 30240101/5423-Déménagement	-100 000		-100 000	-16 800		-250	-25 000	-30 000	-27 950	
B : 30240101/5424-Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	-925 000		-925 000	-532 150			-392 850			
B : 30240101/5425-Aides aux Familles	-70 000		-70 000	-26 889	-1 260	-1 260	-17 500	-14 000	-9 087	
B : 30240101/5401-Etudes Pré-Opérationnelle										
B : 30240101/5441-Honoraires MOE Infrastructure	-150 000		-150 000	-107 706	-6 785	-10 876	-12 315	-12 315		
B : 30240101/5442-Honoraires Géomètre Infrastructure	-67 565		-67 565	-45 209	-14 221	-4 228	-1 689	-2 217		
B : 30240101/5443-CSPS Infrastructure	-10 600	-4 000	-14 600	-5 750	-2 925	-1 625	-2 150	-2 150		
B : 30240101/5445-Urbaniste	-82 400		-82 400	-59 250	-4 450	-850	-9 610	-4 120	-4 120	
B : 30240101/5446-Contrôle Technique Infrastructure										
B : 30240101/5447-Etudes de Sols Infrastructure										
B : 30240101/5448-Autres BET Infrastructure	-42 790	-13 794	-56 584	-27 181	-5 832	-22 541	-1 028			
B : 30240101/5450-Travaux Secondaires	-3 545 799		-3 545 799	-1 077 316	-271 162	-1 177 791	-509 765	-509 765		
B : 30240101/5452-Provision Révision de Prix Infrastructure										
B : 30240101/5453-Frais de Commercialisation	-20 000		-20 000							-20 000
B : 30240101/5454-Imprévus	-78 107	78 107								
B : 30240101/5456-Autres Concessionnaires	-260 000	-58 950	-318 950	-72 791	-118 625	-35 746	-59 897	-15 948	-15 948	
B : 30240101/5457-Frais de Communication	-20 893		-20 893	-19 359				-1 534		
B : 30240101/5458-Autres Frais Divers	-300 000		-300 000	-257 156	-26 698	-5 477	-3 005	-3 005	-4 656	
B : 30240101/5459-Assurance										
B : 30240101/5501-Rémunération Forfaitaire	-361 775		-361 775	-271 332	-30 148	-30 148	-30 148			
B : 30240101/5502-Rémunération Mous	-460 000	-92 000	-552 000	-402 500	-46 000	-46 000	-48 000	-9 500		
B : 30240101/5503-Rémunération Proportionnelle	-134 124		-134 124	-48 286	-8 135	-22 434	-29 508	-20 120	-5 646	
B : 30240101/5504-Rémunération de Commercialisation	-20 790	-5 161	-25 951	-1 890	-1 800		-4 650	-5 370	-3 780	-8 461
B : 30240101/5505-Rémunération de Clôture	50 000		50 000							-50 000
B : 30240101/5506-Rémunération du Foncier	50 000		50 000							50 000
Sous-total charges	-7 758 077	-80 867	-7 838 945	-3 181 616	-538 041	-1 362 892	-1 202 114	-690 444	-176 687	-687 149
Resultat				-789 189	-1 119 265	-1 974 959	-2 485 680	-2 940 766	-2 367 798	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 7 :

Bilan financier en € TTC

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Echéancier prévisionnel réglé TTC : 30240101-RHI HYACINTHE CARAMBOLES-9704-1-Aménagement-Nord Est - établi le 13/10/2017 à 15:57													
Designation lignes budgétaires	HT	HT	TVA	TTC	A fin 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
En Euros	Budget préc.	Budget actualisé											
A : 30240101/5600-Cessions aux Occupants	468 000	468 000		468 000	63 000	45 000	27 000	36 000	36 000	126 000	135 000		
A : 30240101/5601-Cessions de Lots a Batir	210 000	210 000		210 000					120 000		90 000		
A : 30240101/5603-Affectation Interne de Charges Foncières / Locatif (Tr)	1 520 000	1 472 500	30 922	1 503 422	989 350			281 286			232 788		-2
A : 30240101/5605-Cessions Externes de Charges Foncières (Taux Normal)	15 000	186 528	14 580	201 108		15 000		161 431		24 677			
A : 30240101/5606-Affectation Interne de Charges Foncières / Accession (Tn)	282 028	110 500	9 392	119 892	119 893								-1
A : 30240101/5610-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000	183 000		183 000	183 000								
A : 30240101/5613-Participation Collectivité Financement Equipements Publics	2 093 124	2 116 080	179 866	2 295 946							2 295 946		
A : 30240101/5614-Autres Participations	50 258	50 258	4 272	54 530	54 530								
A : 30240101/5618-Participation de la Collectivité a la Mous	170 009	219 613		219 613		145 208		37 334	37 071				
A : 30240101/5624-Participation Sidr sur Bati + Foncier	599 774	599 774		599 774						599 774			
A : 30240101/5642-Autres Produits de Gestion	21 472	21 472	1 825	23 297	20 048	500	2 750						-1
A : 30240101/5621-Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	2 049 229	174 184	2 223 413	917 703	96 077		682 465					527 168
A : 30240101/5622-Participation Collectivité Subvention Mous	105 992	151 991	12 919	164 910	46 000	23 000	23 000		25 561	21 438	25 911		
A : 30240101/5643-TVA / Marge sur Produits	-9 808												
Sous-total recettes	7 758 077	7 838 945	427 960	8 266 905	2 393 524	324 785	52 750	1 198 516	218 632	771 889	2 779 645	527 164	
B : 30240101/5507-Frais de Portage Financier	-16 458	-16 458		-16 458	-1 852				-3 500	-2 000	-2 000	-7 106	
B : 30240101/5508-Frais Financiers sur Oct	-59 000	-59 000		-59 000			-3 400	-13 500	-22 400	-17 500	-2 200		
B : 30240101/5400-Acquisition du Bati Sidr	-599 774	-599 774		-599 774							-599 774		
B : 30240101/5411-Terrains de la Collectivité	-183 001	-183 001		-183 001	-183 001								
B : 30240101/5413-Frais de Notaire	-15 000	-15 000	-383	-15 383	-13 734								-1 649
B : 30240101/5415-Honoraires Géomètre Maîtrise des Sols													
B : 30240101/5416-Autres Frais Fonciers	-15 000	-69		-69	-69								
B : 30240101/5422-Indemnité de Décasement	-120 000	-120 000		-120 000			-12 000	-36 000	-36 000	-36 000	-36 000		
B : 30240101/5423-Déménagement	-100 000	-100 000	-8 500	-108 500	-18 228		-271	-27 125	-32 550	-30 326			
B : 30240101/5424-Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	-925 000	-925 000	-78 625	-1 003 625	-565 892			-437 736					
B : 30240101/5425-Aides aux Familles	-70 000	-70 000		-70 000	-26 994	-1 155	-1 260	-17 500	-14 000	-9 087			
B : 30240101/5401-Etudes Pré-Opérationnelle													
B : 30240101/5441-Honoraires MOE Infrastructure	-150 000	-150 000	-12 750	-162 750	-116 859	-7 362	-11 801	-10 692	-16 038				
B : 30240101/5442-Honoraires Géomètre Infrastructure	-67 565	-67 565	-5 743	-73 308	-49 054	-14 295	-5 723	-1 833	-2 405				
B : 30240101/5443-CSPS Infrastructure	-10 600	-14 600	-1 241	-15 841	-6 242	-2 821	-2 117	-1 868	-2 802				
B : 30240101/5445-Urbaniste	-82 400	-82 400	-7 004	-89 404	-63 855	-5 263	-922	-10 427	-4 470	-4 470			
B : 30240101/5447-Etudes de Sols Infrastructure													
B : 30240101/5448-Autres BET Infrastructure	-42 790	-56 584	-4 216	-60 800	-28 899	-5 375	-25 423	-1 105					
B : 30240101/5450-Travaux Secondaires	-3 545 799	-3 545 799	-301 393	-3 847 192	-1 158 929	-250 006	-1 332 067	-353 981	-752 209				
B : 30240101/5452-Provision Révision de Prix Infrastructure													
B : 30240101/5453-Frais de Commercialisation	-20 000	-20 000	-1 700	-21 700									-21 700
B : 30240101/5454-Imprévus	-78 107												
B : 30240101/5456-Autres Concessionnaires	-260 000	-318 950	-27 047	-345 997	-78 992	-58 722	-108 706	-64 976	-17 300	-17 300			
B : 30240101/5457-Frais de Communication	-20 893	-20 893	-1 776	-22 669	-21 005				-1 665				
B : 30240101/5458-Autres Frais Divers	-300 000	-300 000	-24 183	-324 183	-277 776	-25 206	-9 679	-3 247	-3 247	-5 030			
B : 30240101/5459-Assurance													
B : 30240101/5501-Rémunération Forfaitaire	-361 775	-361 775		-361 775	-271 332	-30 148	-30 148	-30 148					
B : 30240101/5502-Rémunération Mous	-460 000	-552 000		-552 000	-402 500	-46 000	-46 000	-48 000	-9 500				
B : 30240101/5503-Rémunération Proportionnelle	-134 124	-134 124		-134 124	-48 286	-8 135	-22 434	-29 508	-20 120	-5 646			
B : 30240101/5504-Rémunération de Commercialisation	-20 730	-25 951		-25 951	-1 890	-1 800		-4 650	-5 370	-3 780			
B : 30240101/5505-Rémunération de Clôture	-50 000	-50 000		-50 000									
B : 30240101/5506-Rémunération du Foncier	-50 000	-50 000		-50 000									
B : 30240101/5522-TVA Payée			46 597	46 597									
Sous-total dépenses	-7 758 077	-7 838 945	-427 960	-8 266 905	-3 335 389	-456 288	-1 611 951	-1 095 796	-942 076	-181 139	-690 890		
C : 30240101/5666-Avances				2 190 352	2 190 352								
C : 30240101/5667-Encassements Oct				1 600 000			900 000		700 000				
C : 30240101/5668-Acomptes sur Promesse													
D : 30240101/4090-Avances & Acomptes Versés sur Commande					-35 521	14 000	21 520						
D : 30240101/5656-Remboursements Avances				-2 190 352	-486 546								-1 703 806
D : 30240101/5657-Remboursements Oct				-1 600 000					-100 000	-500 000			-1 000 000
D : 30240101/TVA-Solde TVA sur Règlements				46 597	-61 391								107 988
Sous-total trésorerie transitoire				46 597	1 606 894	14 000	921 520		600 000	-500 000	-2 595 818		
Trésorerie brute					665 029	547 526	-90 155	12 565	-110 879	-20 129	-527 192		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017



ANNEXE 8 :

Récapitulatif des demandes de versement de fonds subvention Etat

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

RECAPITULATIF DES DEMANDES DE VERSEMENT DE FONDS
SUBVENTION ETAT

Commune	SAINT DENIS
	RHI HYACINTHE
Opération d'aménagement	CARAMBOLES -30240101
N° arrêté de subvention	05-01776 DDE/SG-CCP
Montant de la subvention	2 223 413,00 €

N° acompte	Date de la demande	Montant appelé € TTC	Montant du règlement en € TTC	Date de règlement
1	04/12/2007	17 171,63	17 171,63	18/04/2008
2	31/08/2009	212 506,93	212 506,93	23/03/2010
3	09/08/2011	375 855,54		
Montant rectifié par la DEAL		305 207,91	305 207,91	18/01/2013
4	16/10/2013	352 913,30		
Montant rectifié par la DEAL		329 867,88	329 867,88	29/04/2014
5	02/12/2014	143 738,16		
Montant rectifié par la DEAL		52 948,37	52 948,37	21/04/2015
6	14/12/2015	96 085,76		
Montant rectifié par la DEAL		96 077,43	96 077,43	07/04/2016
			1 013 780,15	
Total (€ TTC) perçu	1 013 780,15	soit 45 % de la subvention		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

AVENANT N°11 A LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT POUR L'OPERATION RHI HYACINTHE CARAMBOLES, COMMUNE DE SAINT DENIS

Objet : Modifications de certains termes de la Convention Publique d'Aménagement établie entre la SIDR et la ville de Saint Denis.

1- MODIFICATION DU BILAN FINANCIER

Conformément à l'article 18 de cette convention, la SIDR a présenté aux conseils municipaux les comptes rendus annuels à la collectivité depuis le début de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES pour l'année 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 :

Dans le dernier bilan approuvé, le Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération 2015 était de

7 758 077 €HT (soit 8 192 258 €TTC), avec une participation de la collectivité de
2 446 133 €HT (soit 2 624 049 €TTC)

Le dernier CRAC 2016 ne fait apparaître une augmentation du bilan global de l'opération de 72 560 €HT, soit 74 510 €TTC.

2- MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE

Conformément à l'article 17 de la Convention Publique d'Aménagement, la SIDR doit entériner, par voie d'avenant toute modification du montant de la participation de la collectivité.

- **Au dernier CRAC 2015, la participation totale de la collectivité a été fixée à 2 446 133 €HT** (soit € 2 624 049 €TTC), répartie de la manière suivante :
 - 2 093 124 €HT au financement des équipements publics,
 - 183 000 €HT de participation au titre du Foncier,
 - 170 009 €HT de participation à la MOUS.

- **Au CRAC 2016, la participation totale de la collectivité a été validée sur la base de 2 518 693 €HT** (soit 2 698 559 €TTC), répartie de la manière suivante :
 - 2 116 080 €HT au financement des équipements publics,
 - 183 000 €HT de participation au titre du Foncier,
 - 219 613 €HT de participation à la MOUS.

Il est donc proposé une nouvelle participation de la ville à hauteur **de 2 518 693 €HT, soit 2 698 559 €TTC.**

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

Article 1 : Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération

Le bilan global de la Convention Publique d'Aménagement pour l'opération RHI HYACINTHE CARAMBOLES présente un montant total de produits et de charges de 7 838 945 €HT (sept millions huit cent trente-huit et neuf cent quarante-cinq euros hors taxes), soit (8 266 905 €TTC).

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 447 528	54 894	2 502 422
Participation de la commune	2 518 693	179 866	2 698 559
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 201 220	187 104	2 388 324
Autres produits de gestion	21 472	1 825	23 297
Autres participations	50 258	4 272	54 530
TVA marge sur produits			
Total produits	7 838 945	427 960	8 266 905

Charges			
Maîtrise des sols	797 844	383	798 227
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 576 791	387 053	4 963 844
Frais de gestion	1 249 308		1 249 308
Soldes TVA		-46 597	-46 597
Total charges	7 838 945	427 960	8 266 905

Article 2 : Participation communale

Entre le CRAC 2015 et le CRAC 2016, la participation de la Collectivité augmente de 72 560 €HT, soit 74 510 €TTC.

	CRAC 2015		CRAC 2016	
	€HT	€TTC	€HT	€TTC
Participation au foncier	183 000	183 000	183 000	183 000
Participation de la collectivité à la MOUS	170 009	170 009	219 613	219 613
Participation au financement des équipements publics	2 093 124	2 271 040	2 116 080	2 295 946
MONTANT TOTAL	2 446 133	2 624 049	2 518 693	2 698 559

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
MONTANT TOTAL : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

Les deux raisons de l'augmentation de la participation de la collectivité sont les suivantes :

- **prorogation de la MOUS**
- **perte de 5 charges foncières sur l'opération MAHE**

Echéancier des appels de fonds de la collectivité :

VERSEMENT	Total Budget	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018+
Participation de la collectivité au financement des équipements Publics	2 295 946			597 286	404 946	501 575	-1 503 807				2 295 946
Participation de la collectivité à la MOUS	219 613								145 208	37 334	37 071
Avance Encaissement	2 190 352	200 000	286 546				+1 503 807 + 199 999				
Avance Remboursement	-2 190 352			-486 546							-1 703 806

Le reste des articles de la convention publique d'aménagement demeure inchangé.

Fait en deux exemplaires originaux,

A _____, le

Pour la SIDR,
Le Directeur Général

M. Bernard FONTAINE

Pour la ville de Saint Denis,
L'Adjoint délégué

M. Gérald MAILLOT

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20171216-178015a-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017